

CONSTRUCTION DU 3^{EME} GROUPE SCOLAIRE ET D'UN EQUIPEMENT SPORTIF A SAINT-CYR-SUR-LOIRE
COMPTE-RENDU REUNION DE CHANTIER MOE
N° 33 du 06 Décembre 2018

Prochaine réunion le : **9h30** réunion OPC / visite de site / réunion MOE – **Jeudi 13 Décembre** – dans la base vie du chantier,
 PRESENCE OBLIGATOIRE DES ENTREPRISES CONVOQUEES.
 Coordonnés du chantier : 29 avenue de la République – Saint-Cyr-sur-Loire

MAITRISE D'OUVRAGE		IDENTITE	ADRESSES	TEL / FAX	P	E	A	C
Maitrise d'Ouvrage Ville de St Cyr sur Loire Directeur des Services Techniques		Eric Le Verger	Dir Services Techniques & de l'Aménagement Urbain Parc de la Perraudière BP 50139 37541 Saint Cyr sur Loire groupescolairemontjoie@saint-cyr-sur-loire.com	T : 02 47 42 80 70 P :			X	
MAITRISE D'OEUVRE								
Architectes SARL Marjan Hessamfar & Joe Vérons architectes associés		Marjan Hessamfar Joe Vérons Florence Renauld (DET) Fadil Foondun (VISA)	13 rue du Cancéra 33000 Bordeaux saint-cyr@hessamfar-verons.fr	T : 05 56 13 11 06 P : 06 19 20 88 97	X			9h30 9h30
Bureau d'études Structure Terrell		Julien Maurice Sébastien Cresiel (<i>Charpte</i>)	info@anatech.fr 285 rue Giraudeau 37000 Tours s.cresiel@terrellgroup.net 11, rue Heinrich 91200 Boulogne-Billancourt	T : 02 47 27 59 86 T : 01 41 41 53 41 P : 06 21 56 74 58				
Bureau d'études Fluides Louis Choulet		Pierre Castellani (CVC) Maxime Syre (HQE) Nicolas Vours (<i>élec</i>)	11 rue Gantière 63000 Clermont-Ferrand pcastellani@betchoulet.fr msyre@betchoulet.fr nvours@betchoulet.fr	T : 04 73 28 60 50 P : 06 29 21 71 60 P : 06 29 21 71 71 P : 06 17 11 10 86			R	14h30
Acousticien Emacoustic		Anna Jedrowski	6 bis, rue Claude Taffanel 33800 BORDEAUX contact@emacoustic.fr	T : 05 56 85 96 89			X	11h30
Eclairagiste Wonderfulight		Anne Bureau	2 rue des trois conils 33000 Bordeaux anne@wonderfulight.com contact@wonderfulight.com	T : 05 56 01 29 71 P : 06 87 84 73 70			X	14h00
Bureau d'études Cuisine Cuisinorme		Grégory Basque	21 rue Chanzy 33110 Le Bouscat contact@cuisinorme.com	T : 05 56 50 27 64 P : 06 11 05 34 52				11h30
Paysagiste - Concepteur Bertrand Massé		Bertrand Massé	19 rue Renaudin 17300 Rochefort bertrandmasse@yahoo.fr	T : 05 46 84 96 65 P : 06 71 48 07 06				14h30
Bureau d'études VRD Via Infrastructure		Jérémy Saubebère Jérôme Claverie Mathieu Gros	Caserne Niel 87 Quai de Queyries 33 100 Bordeaux j.saubebere@via-infrastructure.fr j.claverie@via-infrastructure.fr m.gros@via-infrastructure.fr	T : 05 64 10 01 65 P : 07 83 53 25 55 P : 07 88 60 49 07 P :			X	14h30
SSI CSD Associés		Steffie Mandonnet	30 avenue Hubert Dubedout 33 150 Cenon s.mandonnet@csd-associes.com	T : 05 57 54 30 80 P : 07 70 12 85 09				
BUREAU DE CONTROLE								
Bureau de contrôle Veritas Agence Tours		Bertrand Depont	29-31 rue la La Milletière BP 57427 Tours CEDEX 2 bertrand.depont@fr.bureauveritas.com	T : 02 47 71 13 10 P : 06 82 13 82 44				
COORDONNATEUR OPC								
Coordonnateur OPC Polytec		Florent Fajoux	1 rue de la briaudière, Bâtiment C, 37510 Ballan-Miré catherine.marechal@polytec37.com	T : 02 47 80 06 42 P : 06 87 90 40 85	X			9h30
COORDONNATEUR SPS								
Coordonnateur SPS Socotec		Loïc Jourdan	2 Allée du Petit Cher BP 40155 37551 SAINT AVERTIN CEDEX	T : 02 47 70 40 23 P : 06 09 72 28 12				

Marjan Hessamfar & Joe Vérons architectes associés
 13 rue du Cancéra 33000 Bordeaux - Tel : 05 56 13 11 06
saint-cyr@hessamfar-verons.fr

Agence Tours		Loic.JOURDAN@socotec.com				
--------------	--	--	--	--	--	--

ENTREPRISES * convoquées dans CR OPC – mentions de convocations ci-dessous, en rappel ou complément du CR POLYTEC

Lot 01 Voiries - Réseaux divers	TPPL Jean-Baptiste ALLARY	ZA du Bois Simbert 37130 Cinq Mars La Pile cinq-mars@tppl.fr ib.allary@tppl.fr	T : 02 47 96 76 64 P : 06 60 36 73 47	X	11h00
Lot 02 Aménagement paysager et mobilier extérieur	ID Verde Romain FUNEL Sébastien LECLERC Kévin GRANIER	57 rue des Coudrières 37250 Veigne agence.centre@idverde.com romain.funel@idverde.com sebastien.leclerc@idverde.com kevin.granier@idverde.com	T : 02 47 26 18 68 P : 06 85 27 36 93 P : 06 08 30 98 27 P : 06 08 54 91 43		14h30
Lot 03 Gros œuvre	Plée Construction SAS	Les Grands Champs 37390 Chauceaux sur Choisille plee.constructions@plee.fr stephane.roy@plee.fr	T : 02 47 88 42 42 P : 06 11 72 71 51	X	9h30
Lot 04 Charpente bois et métallique	Boussiquet Marcel ROULLET Mathieu CABOT Eric Piller	10 rue Emile Delataille 37551 Saint Avertin m.roullet@boussiquet.fr mcabot@xylostructures.fr travaux2@boussiquet.fr	T : P : 06 18 05 86 23 P : 06 01 35 70 46 P : 06 11 86 45 44	X	09h30
Lot 05 Etanchéité	BMTI M. Menet M. Mussault	2 Rue de l'Ardelière 49070 Beaucouzé be@bmti-angers.fr infos@bmti-angers.fr	T : 02 41 22 10 95 P :	X	11h00
Lot 06 Menuiseries extérieures - Bardage - Occultations	VIAS SAS Cyril Prévost Plébac Alain Palussière Quentin Faultrier Yann Amgibaud	ZI Sud de Nonnes 13 Rue du Pont de Molle 86100 Chatellerault info@vias-sas.fr 10 Rue Ferdinand de Lesseps CS 20059 33693 Mérignac contact@plebac.com	T : 05 49 21 33 17 P : 06 08 18 88 11 T : 05 56 28 76 63 P : 07 76 99 88 15 P : 06 15 29 93 38	X	14h30
Lot 07 Serrurerie - Métallerie	Meltis (SAS Michel Millet) Nicolas RAPICAULT	1 Boulevard Louis XI BP 42 810 37028 Tours Cedex 1 nicolas.rapicault@meltis-tours.fr david.baty@meltis-tours.fr	T : 02 47 38 71 37 P : 06 46 30 13 15		10h00
Lot 08 - A Menuiseries intérieures en bois	La Forest Didier Donnet M. Etiendre	6 rue Baptiste Marcet 37100 Tours didier@laforest-sas.com	T : 02 47 54 24 27 P : 06 79 07 89 60	X	
Lot 08 - B Menuiseries intérieures en bois	PARTEN'R Agencement M. TURBAT M. BOURDEAU	54 rue des Ormes 37 530 MAZELLE-LE-GRON Partick.turbat@partenr.fr contact@partenr.fr be@partenr.fr	T : 02 47 23 48 48		
Lot 09 Cloisons sèches - Isolation	Guionnière Plâtrerie Julien HERRERO Sylvie Baranger	2 rue Le Corbusier ZA des Deux Croix 37230 Fondettes sasguionniere@orange.fr	T : 02 47 50 88 41 P : 06 12 17 12 19	X	9h30
Lot 10 Faux-plafonds	Isocay Hasan CAY	108 avenue de la République 37700 St Pierre des Corps isocay37@hotmail.fr	T : 09 62 53 95 50 P : 06 99 88 05 98	X	
Lot 11 Carrelage - Faïence	Groupe Vinet SAS Olivier PEAN	5 avenue de la Loge Migne Auxances - BP 1034 86060 Poitiers Cedex 09 contact@groupevinet.com o.pean@groupevinet.com	T : 02 47 27 27 22 P : 06 77 30 75 19		X

Marjan Hessamfar & Joe Vérons architectes associés
13 rue du Cancera 33000 Bordeaux - Tel : 05 56 13 11 06
saint-cyr@hessamfar-verons.fr

Lot 12 Peinture intérieure	Peintex Daoudal SAS André RIMBAULT	64 rue Michael Faraday BP 40432 37174 Chambray les Tours Cedex contact@peintex-daoudal.com	T : 02 47 27 30 15 P : 06 24 71 71 19	X	12h00
Lot 13 Sols collés	SRS Alexandre Gaultier Amélie DEVIN	123 rue Michel Bégon CS 12901 41000 Blois info@srs.fr ameliedevin@srs.fr	T : 02 54 43 38 36 P : 06 11 47 97 01		
Lot 14 Equipements sportifs	Marty Sports Eric POITOU	Route de la Meignanne 49370 St Clément de la Place commande@martysports.com eric.poitou@martysports.com	T : 02 41 77 03 86 P : 06 08 42 08 11		
Lot 15 Chauffage - Ventilation - Climatisation - Plomberie - Sanitaires	Eiffage Energie Emmanuel CUQ Fabien CHEDANE Daniel BRUNET	Agence de Joués-lès-Tours, 6-8 Rue Denis Papin 37300 Joué-lès-tours emmanuel.cug@eiffage.com fabien.chedane@eiffage.com daniel.brunet@eiffage.com	T : 02 47 68 44 80 P : 07 77 49 32 74 P : 06 74 44 57 38 P : 06 69 31 31 04	X	11h30
Lot 16 Electricité - Courants forts et courants faibles	Cégélec Xavier COTTRON	103 Avenue du Danemark 37 100 Tours xavier.cottron@cegelec.com cedric.vilotte@cegelec.com	T : 02 47 88 50 55 P : 06 24 37 48 22	X	11h30
Lot 17 Appareil élévateur	Thyssen Krupp M. Courcoul M. Brichtet	Rue du Champfleur – ZI Saint-Barthélemy BP 50126 49001 Angers Cedex 01 centreni-tours@thyssenkrupp.com olivier.courcoul@thyssenkrupp.com dominique.brichtet@thyssenkrupp.com			
Lot 18 Equipement de cuisine	TCPE Stéphane HASLOUIN Sophie De Boissière	1 bis rue Jean Perrin 37170 Chambray les Tours tcpe@tcpe.fr stephane@tcpe.fr sophie@tcpe.fr	T : 02 47 28 50 00 P : 06 63 84 25 26 P : 07 89 00 10 91		11h30
Lot 19 Eclairage public	Citeos Charlotte GALOPIN	18 rue de la Liodière 37300 Joué les Tours tours@citeos.com charlotte.galopin@citeos.com	T : 02 47 67 80 25 P : 06 07 07 32 65		14h30

Nb : P.E.A.C.D.R = Présent ; Excusé ; Absent ; Convie/Convoqué ; Représenté

PENALITES POUR RETARDS ou ABSENCES AUX RDV

Entreprises	Cumuls pénalités	Entreprises	Cumuls pénalités
SRS – 1 absence au 05/04/18	200.00 €	Thyssen – 2 absences au 26/07/18	400.00 €
BMTI – 1 absence au 26/04/18	200.00 €	Laforest – 1 absence au 30/08/18	200.00€
VINET – 1 absence au 17/05/18	200.00 €	BMTI - 4 absences au 04/10/18	800.00 €
BMTI – 2 absences au 24/05/18	400.00 €	PLEBAC – 1 absence au 06/09/18	200.00€
Thyssen – 1 absence au 19/07/18	200.00 €	Laforest – 2 absences au 06/09/18	400.00 €
BMTI – 3 absences au 26/07/18	600.00 €	Parten'r – 1 absence au 06/09/18	200.00€
CEGELEC – 1 absence au 26/07/18	200.00 €	Isocay – 1 absence au 06/09/18	400.00 €
Peintex – 1 absence au 13/09/18	200.00€	Marty Sport – 1 absence au 20/09/18	200.00€
Peintex – 2 absences au 27/09/18	400.00 €	BMTI - 5 absences au 18/10/18	1000.00 €
Thyssen – 3 absences au 25/10/18	600.00 €	Parten'r – 2 absence au 15/11/18	400.00 €
VIAS – 1 absence au 29/11/18	200.00 €	VINET – 2 absences au 06/05/18	400.00 €
Peintex – 3 absences au 06/12/18	600.00 €		

NOTIFICATIONS OS :

OS n°0 : attribution du marché (Notifications adressées par la MO avec AR à chaque lot)

OS n°1 – lot VRD – PAYSAGE – GO – ETANCHEITE : démarrage du chantier à la date du 29/03/2018 établis par la MOE

OS n°1 – lot MEN EXT – BARDAGE – SERRURERIE – PLATRERIE – FX- PLAFONDS – CARRELAGE : démarrage du chantier au 26/04/2018 établis par la MOE

OS n°1 – lot PEINTURE – SOLS SOUPLES – EQ SPORTIFS – CVC PLOMBERIE SANIT – ELEC - ASCENSEUR – EQ CUISINE – ECLAIRAGES EXT : démarrage du chantier au 03/05/2018 établis par la MOE

OS n°2 – lot VRD : démarrage des travaux à la date du 29/04/2018 établi par la MOE

OS n°2 – lot PAYSAGE - GO – ETANCHEUR : démarrage des travaux à la date du 29/05/2018 établi par la MOE

OS n°2 – lot MEN EXT BARDAGE – SERRURERIE – PLATRERIE – FX PLAFONDS - CARRELAGE : démarrage des travaux au 26/06/2018 établi par la MOE

OS n°2 – lot PEINTURE – SOLS SOUPLES – EQ SPORTIFS – CVC PLOMBERIE SANIT – ELEC - ASCENSEUR – EQ CUISINE – ECLAIRAGES EXT : démarrage des travaux au 03/07/2018 établis par la MOE

OS n°1 – lot MEN INT – AMENAGEMENTS INT : démarrage du chantier au 05/07/2018 établis par la MOE

OS n°2 – lot MEN INT – AMENAGEMENTS INT : démarrage du chantier au 05/09/2018 établis par la MOE

OS n°3 – TCE : notification du planning détaillé TCE de l'OPC au 05/07/2018 établis par la MOE

INTEMPERIES

- 1j annoncé le 11/06/18 par lot 03 > sous réserve présentation bulletin météo et validation OPC
- 1j annoncé le 05/07/18 par lot 03 > sous réserve présentation bulletin météo et validation OPC

SOUS-TRAITANTS

ENTREPRISES		Demande d'agrément		VIC
		Réception MOE	Agrément MOE	
Lot 01	TPPL pour SBTP	06/04/18	16/04/18	
Lot 01	TPPL pour Garcia	13/04/18	16/04/18	
Lot 01	TPPL pour RE VO TRANS	21/10/18	29/10/18	
Lot 05	BMTI pour Artibate	19/07/18	30/07/18	
Lot 04	Boussiquet pour BGN	06/08/18	20/08/18	
Lot 06	VIAS PEBAC pour JCB	01/08/18	20/08/18	
Lot 04	Boussiquet pour PINON	-	-	
Lot 02	ID VERDE pour LE PRIEURE	-	-	
Lot 06	VIAS PLEBAC pour ATLANTA	21/09/18	05/12/18	
Lot 01	PLEE pour PLACEO	07/12/18	07/12/18	

*La MOE rappelle que tous les sous-traitants devront être agréés par elle-même et par la MO et ne pourront intervenir sur le chantier que lorsqu'ils auront fourni leur PPSPS au CSPS.

N° RQ	ORDRE DU JOUR : Réunion de préparation des travaux	A faire / fait	Remarques
	I ORGANISATION GENERALE		
01.00	Pour mémoire, tout élément relayé en CR et ne faisant pas l'objet d'une contestation écrite sous 8 jours calendaires après envoi vaut acceptation tacite de tous les intervenants.	PM	tous
01.05	-bâtiment : ERP 3eme cat type R + annexes type N (restauration & X salle de sport) -1 façade accessible par voie engin (façade Sud) avec baies pompier vitrées Objectif/contraintes bâtiment : Sismicité zone 2 (faible) – classement bâtiment catégorie 3. Etudes Thermiques : Objectif RT 2012 moins 50%. Perméabilité à l'air : 0,60m3/m² max. Etudes acoustiques : suivant programme (exigences acoustiques particulières entre classes (type de cloisons...), pour les sanitaires, entre gymnase et classes...) Démarche HQE cf cibles présentées dans la note HQE. -Parc devant bâtiment classé EBC	PM	TCE
29.01	Le MOA souhaite supprimer l'emprise de stationnement au sein de la parcelle pour l'intégrer à la zone clôturée et augmenter les aires de stockage. Les entreprises peuvent utiliser le parking réalisé au Nord-Ouest de l'opération.	08/11/18	TCE
29.02	La Trésorerie de Joué-les-Tours a transmis le calendrier de clôture de l'exercice 2018. Les opérations de paiement seront stoppées au lundi 10 décembre 2018 par la MOA, ce qui implique une réception des états d'acompte au 26 novembre 2018 au plus tard par l'OPC. Toute situation ultérieure à cette date sera traitée à partir du 15/01/19. Point mise en place Chorus Pro à mener	13/11/18	TCE
33.01	Suite à la demande de plusieurs entreprises, la MOE demande la réalisation de l'entretien des voiries. Pour rappel, l'entretien des voiries est prévu au compte pro-rata.	06/12/18	TCE
33.02	Le lot 04 note des points de piquage par moisissure de certaines sous-faces de panneaux : ➤ La ventilation des locaux doit être maintenue et accentuée – les protections sur acrotères doivent être maintenues et renforcées ➤ L'ensemble des points de faiblesse de l'étanchéité doivent être relevés par le lot 04 et traités par le lot 05 en cas courant et 05 & 16 au droit des percements pour liaisons électriques - URGENT ➤ Le lot 04 doit rechercher des traitements anti-moisissure à mettre en place ➤ Le lot 04 doit renforcer les protections (bâchage) si nécessaire ➤ Le lot 04 doit faire intervenir sont sous-traitant de coulage des dalles sur CLT pour permettre le bon avancement de l'étancheur ➤ L'organisation des tâches doit permettre l'arrivée d'un couvert aussi tôt que permis par les conditions météorologiques actuelles et à venir	06/12/18	CHARP BOIS VIAS PLEBAC BOUSSQUET BMTI – CEGELEC BOUSSQUET BOUSSQUET BOUSSQUET POLYTEC

1) LOT 01 / VRD

29.03	Contrallée. Principe validé MOA (remarques MOA faites en séance intégrées) -version définitive transmise à l'entreprise et au MOA le 09/11/18.	08/11/18	VRD
29.04	Aménagement du parc – présenté et remis le 08/11/18 > en attente validation MOA	08/11/18	VRD
29.05	Aménagement des cours selon demandes terrains sport présentées > en attente validation MOA	08/11/18	VRD
29.06	TRANSMETTRE IMPACT FINANCIER SUR SOLUTION DEFINITIVE OPTION DEMANDES MOA SUR LES MATERIAUX	08/11/18	VRD
29.07	Point matériaux : -MOA demande l'étude d'un béton bouchardé : échantillon à fournir -MOA demande l'impact de la mise en place de béton dans les cours de récréation	08/11/18	VRD
32.02	Contrallée et parc – plan entreprise : présentés en séance. -Remettre à l'équerre bordure avant places de parking. > VISA VIA infra à réaliser sur principe. (Vérification longueur arrêt bus notamment et nivellements). -Arbres de 4m maximum pour ne pas gêner l'éclairage (à positionner) -implantation de la borne escamotable fonctionnement sur badge entrée à caller -1 attente borne en sortie automatique : prévoir mise en place borne (+ mobilier fixe éventuel pour empêcher les accès véhicules) – implantation à caller -passage largeur de la voirie arrière à 3.50 m et non pas 4m (vide conservé de 4) pr permettre la conservation des espaces végétalisés en bordure cadastrale Sud	29/11/18	VRD VIA INFRA Validé BC Le 05/12/18

	-le 06/12/18 la réalisation des places de parking contre façade Est doit être entérinée -MOA demande suppression retournement en sortie de voie angle Sud-Ouest parcelle et décalement voie piétonne + stationnements vélos vers entrée gymnase		
03.09	Détails spécifiques à prévoir : Détails de raccord entre différents matériaux de sol, bordures, compris réservation pour coulage sol rebondissant.	22/03/18 Rappel	VRD ARCHI - VRD
19.04	Devis à présenter corrigé selon point nivellement voie pompier pr le 30/08/18	26/07/18	VRD
21.03	Reporté - En cours de traitement – selon points en séance 21 et 24	06/09/18	VRD
20.05	Présence de 2 sorties de ventilation donnant sur le domaine public : la MO se rapprochera de la copropriété pour voir si ces sorties sont en service. Le projet de contre-allée devra être modifié pour prise en compte.	30/08/19 Pr le 06/09/18	VRD
11.04	Point à prévoir avec l'entreprise posant les jeux extérieurs (plots de maintien à intégrer)	31/05/18 - PM	VRD
11.05	Transmettre détail de reprise des EP rectangulaires (contre poteaux ou dans bardage) par réseau VRD – raccordement carré sur rond enterré sous niveau sol fini extérieur <i>Nota : possible changement de section sur EP-poteau si passage descentes Alu > Acier</i>	31/05/18	VRD
13.01	<i>Poteaux extérieurs fixés sur appui à -0.30 m du sol fini local – raccordement EP lot 05 au coude VRD (sol ext -0.01 + 0.03 pente + 0.20 coude + 0.06 enrobé)</i>	14/06/18	
23.02	Détail de l'étancheur transmis au VRD le 24/09/18 – en attente retour VRD	24/09/18	
19.08	Point aménagements extérieurs parc :	26/07/18	VRD
24.03	-voir si socles pour éventuels cendrier (non prévus marché en l'état)		PAYSAGE
25.02	➤ Transmettre puissance élec des bornes au lot élec Interface entre VRD et CVC côté Sud cage d'escalier : L'entreprise TPPL doit un fourreau diam.200 devant la cage d'escalier à côté des locaux techniques pour la pompe de relevage. Pompe déplacée dans le Local CTA. Point à faire VRD - CVC.	27/09/18 04/10/18	VRD VRD
25.03	MOA demande une chambre de tirage au niveau de l'entrée maternelle. MOE propose mise en place au niveau du parc : cacher la trappe par la végétation en bordure de cheminement. TPPL repérera cette modification sur un plan pour validation.	04/10/18	VRD
25.04	VRD et éclairage extérieur : TPPL demande à ce que le fourreau diam.160 puisse cheminer depuis l'armoire électrique prévu côté parking jusqu'au transformateur devant logements existants.	04/10/18	VRD
26.01	Conception pentes et caniveau fente de la cour : le principe de caniveau fente implique la visibilité des longrines soutenant les clôtures entre les 2 cours dans les points bas. Empêche le passage de l'eau d'une cour à l'autre. Etudier la possibilité de plots en remplacement des longrines. Revoir la conception des pentes pour permettre le passage de l'eau entre les 2 cours. Point à faire entre MOE, le BET VRD et lot 01.	11/10/18	VRD
26.03	Trappe de visite au niveau escalier extérieur : La trappe de visite au niveau de l'escalier étant de taille conséquente, il est proposé d'en faire une en caillebotis (idem marche escalier) au lieu d'une trappe remplissable. Point à voir avec la MOA.	11/10/18	VRD
31.02	Chaque lot doit démonter ses ouvrages du prototype (en particulier VIAS, PLEBAC, MELTIS voire Boussiquet) pour permettre démontage à la pelle par VRD et évacuation dalle par GO	22/11/18	VRD
33.03	A la vue des stagnations d'eaux sur site lors de fortes pluies, un point spécifique est à mener d'urgence sur les modalités de récupération des eaux du parc pour éviter le ruissellement vers les cours en définitif.	06/12/18	VDR
33.04	Pour éviter les désagréments temporaires liées aux stagnations d'eaux sur site, un puisard sera aménagé en zone Ouest de la parcelle vers le parking.	06/12/18	VRD
33.05	Pour rappel, l'entretien des voiries est dû au compte prorata. Un entretien sera fait sur demande MOE dès que les entreprises solliciteront une remise en état. Le VRD dressera une liste de recommandation à respecter pour limiter le nombre d'intervention d'entretien des voiries de chantier.	06/12/18	VRD

2) LOT 02 / AMENAGEMENT PAYSAGER – MOBILIER EXTERIEUR

26.50	Dossier technique à mettre à jour selon principe suivant (et remarques 26.51 et 26.52) : -emprise à reprendre selon le point mené avec le SPS séance 25 pour permettre la mise en place de bande de vigilance en place du garde-corps en toit terrasse -Ne pas faire de contournement des tampons en toiture avec les équerres ajourées > cf visa et mail MOE du 29/10/18	11/10/18	AMENAG PAY
26.51	Suite à la visite chez le fournisseur : -la fourniture de micro mottes (6/m2) présentées dans l'échantillon ne présente pas l'aspect du couvert végétal attendu à la livraison -l'échantillon des mêmes essences plantées depuis 10 mois présente un aspect cohérent avec les attentes pour la livraison du bâtiment. -la pose est prévue fin mars, l'ouverture du bâtiment fin août ce qui laisse 5 mois de pousse, soit des plantations de hauteur entre les deux échantillons présentés. -En l'absence de possibilité d'augmenter la densité de plantation des essences (étouffement des sujets), la MO et la MOE demandent le chifrage de plantation de godets de 1 L sur 2 m en périphérie de la toiture végétalisée.	11/10/18	AMENAG PAY
26.52	Concernant la nature des essences végétales : -Couvert global :	11/10/18	AMENAG PAY

26.52'	-validation de l'ensemble des essences présentées (graminées et vivaces de 1m20 de haut adultes) sauf l'euphorbe -principe de paillage pour éviter l'entretien > validé MOE jusqu'alors en parking – principe de semi non exclu encore en toit terrasse -bacs : -prévoir avec des plantations aromatiques : menthe, thym, roquette, verveine. - Toiture – validé en séance avec MOE MOA paysagiste conception et ville : • Essences validées : Gaura lindheimeri blanche, Pennisetum alopecuroides, Schizachyrium scoparium, Imperata cylindrica 'Red Baron', Anamanthele lessoniana 'Sirocco', Verbascum nigrum, Achillea 'Coronation God'.	11/10/18	
31.04	Échantillon enrobé clair du VRD pour validation du choix (prévu pour séance 18 ou 19) ➤ Fait le 26/07/18 : Type Nice 10*10 en pré choix MOE (à confirmer) En attente représentation du béton micro désactivé pour confirmation Echantillon d'1m2 selon pré-choix prévu présenté pour le 18/10/18. Positionnement déterminé avec l'OPC – dans le parc - cf CR OPC	22/11/18	AMENAG PAY
15.06 19.14	Point aménagements extérieurs parc : -voir si socles pour éventuels cendrier (socles non prévus marché en l'état)	28/06/18 26/07/18	AMENAG PAY
26.53 31.05	-Contrallée : remarques faites en séance MOA - paysagistes : -réduire le cheminement piéton entre voirie dépose minute et arbres conservés pour rester le plus éloigné possible des racines. -bandes végétalisées légèrement modifiées au droit de la placette – cf plan MOE renvoyé -voirie réduite coté aire dépôt bus pour créer un élargissement de la bande végétale et permettre la plantation d'arbres. -entrée du parc à densifier végétatement au sein du parc -point poubelles enterrées à intégrer -Platebande prévue en lierre passe en gazon	11/10/18 22/11/18	
19.18 21.08	Parc : sans remarques MOA – Date limite plantation d'arbres pour le 15/03/19	26/07/18	VRD
31.06	-Voie pompier sud – limite riverain > mise en place Hedera Helix + feutre	06/09/18	PAYSAGE
19.24 32.03	Arrosage des talus : Pas de projection sur façades : à étudier Préciser détail fonctionnement goutte à goutte sur les talus (ou traitement aspersion)	26/07/18 29/11/18	PAYSAGE
23.08	Étudier l'impact financier du remplacement : -des poubelles Asturias-vigipirates par des Asturias-pleines. -des appuis vélo track par des Karo-800 -Fais le 29/11/18 – transmis par mail	20/09/18	PAYSAGE
32.04 23.08'	-La MOE valide la finition teintée dans la masse pour l'ensemble des éléments - mobiliier : faire parvenir un carreau de teinte nacre, olive et taupe	29/11/18 20/09/18	
25.17	Garde-corps rabattable façade Sud et Est : la prestation de garde-corps rabattable sur ces façades sera supprimée et remplacée : bande de 1m50 sera laissée libre + marquage au sol (BMTI). Zone de 60cm supplémentaire prévue pour le passage entretien. L'emprise de la toiture végétalisée sera à mettre à jour	04/10/18	PAYSAGE
28.05	Plan Transmis par MOE le 29/10/18 – renvoyé le 07/11 > attention pb de poids mail	29/10/18	MOE
25.18	Garde-corps rabattable terrasse au-dessus garderie élémentaire : les garde-corps rabattable fixé sur acrotère béton sont maintenus. L'emprise de la bande stérile autour de la toiture végétalisée sera modifiée, conformément aux plans Cf point 28.05	04/10/18	PAYSAGE
27.06	Le Prieuré demande le détail des équerres de maintien des terres.	11/10/18	PAYSAGE
31.07'	Points vus en séance invalidés le 27/11/18 suite à une conversation interne. La solution marché sera conservée et plantée en automne 2019 : point à mener avec l'OPC	27/11/18	PAYSAGE
29.10 31.08	Elagage du tilleul et nettoyage avenue république - réalisé au 08/11/18 Demande de reprise des paysagiste ville et conception d'affiner le travail pour rendu plus équilibré + supprimer traces peintures sur tronc. >intervention prévue avant Noël + brossage léger prévu	08/11/18	PAYSAGE
32.05 31.09	-Vu en séance que le devis d'évacuation de la terre est refusé. Le volume de terre à évacuer et provenant de la fosse du cèdre ne peut dépasser 80m3. En attente devis GRACIA. Le reste est issu du site et conformément au CCTP, la terre est à trier.	29/11/18 22/11/18	PAYSAGE
30.01'	Point GTB GTC prévu le 13/12/18 à 14h30 – point arrosage	15/11/18	PAYSAGE
33.06	Pour info : A la vue des stagnations d'eaux sur site lors de fortes pluies, un point spécifique est à mener d'urgence sur les modalités de récupération des eaux du parc pour éviter le ruissellement vers les cours en définitif.	06/12/18	PAYSAGE

3) LOT 03 / GROS OEUVRE

30.03	-plan gymnase présenté par lot 14 avec 1 plot à rajouter pour barre > à valider par MO	15/11/18	GO – EQ SPORT
31.12	intégrer le plot supplémentaire barre de gym cf plan lot 14 prévu pr le 29/11/18	22/11/18	
33.07	Plan plot transmis le 05/12 et réalisé sur site au 07/12	07/12/18	
25.29	Corriger la réservation d'EP du pavillon d'entrée (décaler de 2-3cm)	04/10 Rappel	GO
33.08	Agrandir les réservations dans les dalles bétons bloquées par les platines du lot 04 – en effet, les platines des poteaux sous poutres métalliques ne peuvent être déplacées et la réservation – partiellement bloquée par les platines ne permet pas la mise en place des naissances EP : mise hors d'eau rendue impossible.	06/12/18	GO

Marjan Hessamfar & Joe Vérons architectes associés
13 rue du Cancera 33000 Bordeaux - Tel : 05 56 13 11 06
saint-cyr@hessamfar-verons.fr

29.13	Vérifier si les carottages sur plancher haut des locaux techniques réalisé > possibilité de décalage pour grouper les sorties et minimiser les interactions avec végétalisation	08/11/18	GO
30.04	Le GO fermera temporairement la cuisine au droit du couloir pour pouvoir assurer le clos-couvert et le bon avancement des prestations intérieures. Le préau sera mis en place après la dépose de la grue.	15/11/18	GO
29.16	La hauteur des rails halfens : altimétrie réfectoire. ➤ Reprise des arbalétriers par platines > platines à prévoir lot 04, habillage de la poutre à prévoir par lot plâtrerie si visible, <u>ensemble à charge</u> lot 03	08/11/18	GO
30.05	<u>reprise des platines par lot 04 - réputées non visibles – cf point 29.16 le cas échéant avec doublage pris en en charge par lot 03)</u>	15/11/18	GO
29.17	L'implantation de la dalle couvrant la plonge ne correspond pas aux plans charpente.	08/11/18	GO
30.06	➤ Casse de la dalle par lot 03 > traitement arrêt par lot 03– acté le 15/11/18	15/11/18	GO
31.14	➤ Go demande si possibilité de couper la dalle de 16cm seulement (à savoir dans le prolongement du voile dessous : accordé sous réserve absence de présentation devis du lot plâtrerie pour habillage sous-face dalle conservée	22/11/18	GO
33.09	➤ Modification de la cote de découpe demandée par le lot 04 : 22 cm- pas de contrindication MOE – cote à déterminer entre lot 03 et 04	06/12/18	GO
33.10	Fermer l'ouverture au droit du redent contre dalle réfectoire à découper pour permettre le coulage par Pinon	06/12/18	GO
31.15	Chaque lot doit démonter ses ouvrages du prototype (en particulier VIAS, PLEBAC, MELTIS voire Boussiquet) pour permettre démontage à la pelle par VRD et évacuation dalle par GO	22/11/18	GO
31.16	Point sur mouvements de terres effectués par Garcia cf CR partie lot 02	22/11/18	GO
32.06	<u>Attention – suite remarque du BC, les escaliers extérieurs en caillebotis sont légèrement modifiés en termes d'implantation (augmentation de la profondeur de giron > * x</u> <u>marque implique le décalage de la première marche et des socles pour limons).</u>	29/11/18	GO
32.07'	Vu en séance que les murets béton auront une AS en dessous de la bavette du lot 06	29/11/18	GO
33.11	Les complexes d'isolation et d'étanchéité présentent des déchirements : à reprendre à l'arrière du bâtiment en façade Sud et Est	06/12/18	GO
33.12	Penser à bien faire la visite d'inspection commune avec le SPS et le sous-traitant PLACEO (validation MOE du 07/12/18)	07/12/18	GO
33.13	Point aire de livraison cuisine : niveau dallage extérieur à remonter de 18cm pour retrouver une hauteur de sol cohérente entre intérieur et extérieur. Prévoir une pente des files H vers I. (de l'ordre de 3%). Finition du dallage béton à définir : taloché fin.	06/12/18	GO
33.14	Remblaiement de la cours prévu semaine du 13/12/18.	06/12/18	GO

Revoir → EP → 3 GP non branché - 2 bap puits → Plus près muret - plomberie - BMTI voir Giffre pour traitement anti-termite : faire traitement.

4) LOT 04 / CHARPENTE BOIS & METALLIQUE

16.17	-proposer en option la mise en place d'un saturateur incolore sur les poutres de rive cf point 12.22 - CR 12	05/07/18	CHARP BOIS
20.17	Point particulier bardage : entailler sur site un arbalétrier (coupe 8-8 ter carnet bardage) de 4.5cm en hauteur par 120cm en largeur : enclenchement du panneau Alucobond.	30/08/2018	CHARP BOIS
25.12	Pignon préau (entrée élémentaire) : dernier arbalétrier laisse apparent la tranche de la poutre métal. Habillage pour cacher ces trous : platine à mettre en place par lot 04	04/10/18	CHARP BOIS
26.11	Travail du bois avant mises-en hors d'air et hors d'eau : Il est demandé de procéder à un contrôle d'humidité des ouvrages bois (entre 13-18% avant fermeture). Si ces résultats ne sont pas atteints, procéder à une protection par pare-pluie en face extérieure + ventilation des 3 autres faces.	11/10/18 PM	CHARP BOIS
33.15	Le lot 04 a réalisé des tests d'hygrométrie sur ses ouvrages. Résultats à transmettre (copie Terrell) > annoncés comme non pénalisant pour la pérennité des ouvrages	06/12/18	
33.16	Le lot 04 note des points de piquage par moisissure de certaines sous-faces de panneaux : ➤ La ventilation des locaux doit être maintenue et accentuée – les protections sur acrotères doivent être maintenues et renforcées ➤ L'ensemble des points de faiblesse de l'étanchéité doivent être relevés par le lot 04 et traités par le lot 05 en cas courant et 05 & 16 au droit des percements pour liaisons électriques - URGENT ➤ Le lot 04 doit rechercher des traitements anti-moisissure à mettre en place ➤ Faire venir fabriquant sur site si nécessaire ➤ Le lot 04 doit renforcer les protections (bâchage) si nécessaire ➤ Le lot 04 doit faire intervenir son sous-traitant de coulage des dalles sur CLT pour permettre le bon avancement de l'étanchéur ➤ L'organisation des tâches doit permettre l'arrivée d'un couvreur aussi tôt que permis par les conditions météorologiques actuelles et à venir	06/12/18	CHARP BOIS VIAS PLEBAC BOUSSIQUE BMTI – CEGELEC BOUSSIQUE BOUSSIQUE BOUSSIQUE POLYTEC
29.20	Les protections mise en place sur site ne permettent pas de garantir la pérennité d'aspect des ouvrages : de nombreuses coulures sont constatées. ➤ Renforcer les protections mises en place lot 04 ➤ Prévoir brossages pour recouvrir l'aspect initial lot 04	08/11/18	CHARP BOIS
29.23	La hauteur des rails halfens au droit du réfectoire élémentaire n'est pas à la bonne altimétrie. Point à mener avec lot 03 et MOE.	08/11/18	GO - CHARP

PLCC - ments pleux = repande pour couge
affaiblissement. Pour émanation. D'évit sennis p mchins.

30.10	➤ Reprise des arbalétriers par platines > platines à prévoir lot 04, habillage de la poutre à prévoir par lot plâtrerie si visible, <u>ensemble à charge lot 03</u> Principe acté séance 30 avec lots 03 et 04 [reprise des platines par lot 04 - réputées non visibles - cf point 29.16 le cas échéant avec doublage pris en en charge par lot 03]	15/11/18	GO - CHARP
29.24	L'implantation de la dalle couvrant la plonge ne correspond pas aux plans charpente.	08/11/18	GO - CHARP
30.11	➤ Casse de la dalle par lot 03 > traitement arrêt par lot 03- acté le 15/11/18	15/11/18	
31.18	➤ Go demande possibilité de couper la dalle de 16cm seulement (à savoir dans le prolongement du voile dessous) : accordé sous réserve absence de présentation devis du lot plâtrerie pour habillage sous-face dalle conservée	22/11/18	
33.17	➤ Modification de la cote de découpe demandée par le lot 04 : 22 cm- pas de contrindication MOE - cote à déterminer entre lot 03 et 04	06/12/18	
32.08	Devis thermolaquages poutres et modifications poutres R+1 transmis le 29/11/18	29/11/18	CHARP
33.18	➤ Point à mener sur le montant présenté - en cours L'ensemble des éléments métalliques n'est pas à prévoir thermolaqué en R+1 (faire point avec fournisseurs si les éléments ne sont pas partis au thermolaquage. URGENT Point à mener sur l'impact engendré par le remplacement de la poutre métallique en bois et qui devait engendrer une moins-value et non une plus-value (cf CR précédents).	06/12/18	
32.09	Charpente R+1 démarrage au 29/11- platines périphériques implantées - attention aux stockages sur les champs qui peuvent endommager les bois	29/11/18	CHARP
33.19	Pose en cours - prévoir bâches sur zones R+1 soumise aux intempéries	06/12/18	
32.10	<u>Attention - suite remarque du BC, les escaliers extérieurs en caillebotis sont légèrement modifiés en termes d'implantation (augmentation de la profondeur de giron > * x marche implique le décalage de la première marche et des socles pour limons).</u>	29/11/18	GO - CHARP
33.20	Plan lots 04 et 07 transmis au MOE et lot GO	06/12/18	
32.11	Protocole de percement du CLT pour passage câbles élec vers éclairages préau vu le 03/12/18	29/11/18	CHARP
-	<i>Thermolaquage poutres extérieures à thermolaquer - pose poutres pour 20/12. Mise en place à partir du 3 janvier - 1 mois de retard...</i>		

5) LOT 05 / ETANCHEITE

24.21	Le MOE demande au lot 05 l'étude de trappes sur EP dont l'ouverture n'est pas circonscrite à 1 face : 3 cotés pivotent	27/09/18	ETANCH
23.24	FT des grilles de désenfumage gymnase et escaliers transmis par mail le 21/09/18 Point réservation - adaptation grilles gymnase à mener	21/09/18	ETANCH
25.30	L'entreprise BMTI doit fournir un devis pour le rajout d'un skydome supplémentaire en escalier A dito escalier B cf point 24.24 - transmis en séance 28 -	04/10/18	ETANCH
28.25	Point à mener sur les montants et prestations annoncées.	25/10/18	
31.22	Pas de devis à prévoir pour les manchons - validation de principe du flashing en noir ou gris anthracite sous réserve validation technique BC	22/10/18	
32.12	Transmettre impérativement les FT au bureau de contrôle pour aval technique avant validation des devis > pour le 06/12/18 au plus tard.	29/11/18	
25.30	Ventilation basse salle de sports : Suite au point effectué avec le bureau de contrôle, transmettre un devis pour le remplacement des grilles prévus en VB de la salle de sports par des volets mécaniques.	04/10/18	ETANCH
28.26	- transmis en séance 28 - cf point 31.22, 32.12 & 13	25/10/18	
26.14	Une précaution toute particulière devra être prise pendant l'application du produit flashing pour ne pas tâcher les arbalétriers en bois.	11/10/18	ETANCH
28.29	Ligne de rive préau en tôle colaminée : Vu en séance que le support en Novatop n'est pas parfaitement rectiligne. La tôle doit être légèrement plus haute que le profil à habiller afin de permettre de masquer les irrégularités d'altimétrie. Le pliage validé sur échantillon la rigidifie, l'arrase supérieure et inférieure doit être parfaitement constante.	25/10/18	ETANCH
31.24	Point étanchéité à l'air cf point 31.27 du présent CR	22/11/18	TCE
32.14	Naissances à poser au plus vite selon avancement des zones étanchées et coulages des dalles hautes. Pour info , le CVC doit impérativement raccorder (au moins en temporaire les carottages existants)	29/11/18	ETANCH
32.15	Poser protection sur tous les acrotères pour éviter infiltrations intérieures	29/11/18	ETANCH
33.21	Point à mener de toute urgence avec les lots 03 GO et 15 CVC pour la reprise des carottages en pavillon d'entrée afin de permettre l'achèvement des raccords EP sur ce bâtiment et permettre l'intervention du lot plâtrerie de toute urgence.	06/12/18	ETANCH
33.22	Le lot 04 note des points de piquage par moisissure de certaines sous-faces de panneaux : ➤ La ventilation des locaux doit être maintenue et accentuée - les protections sur acrotères doivent être maintenues et renforcées ➤ L'ensemble des points de faiblesse de l'étanchéité doivent être relevés par le lot 04 et traités par le lot 05 en cas courant et 05 & 16 au droit des percements pour liaisons électriques - URGENT ➤ Le lot 04 doit rechercher des traitements anti-moisissure à mettre en place ➤ Le lot 04 doit renforcer les protections (bâchage) si nécessaire ➤ Le lot 04 doit faire intervenir sont sous-traitant de coulage des dalles sur CLT	06/12/18	CHARP BOIS VIAS PLEBAC BOUSSQUET BMTI - CEGELEC BOUSSQUET BOUSSQUET BOUSSQUET

Inspecteur du travail
15 Janvier 2020.

détail plafond classe sur bois - comment fixer??

	pour permettre le bon avancement de l'étancheur		POLYTEC
	➤ L'organisation des tâches doit permettre l'arrivée d'un couvert aussi tôt que permis par les conditions météorologiques actuelles et à venir Un point de vérification scrupuleux est à mener sur des points de fuite constatés lors de la séance du 06/12/18 : certains points sont notés au droit de pénétrations électriques mais pas seulement. Prévoir une intervention rapide et conjointe avec le lot 16. <i>faire fleurir à noter au GR-pevillon d'attente pour début semaine prochaine. - Multis pose accroche garde-corps.</i>	06/12/18	ETANCH
03.26	6) LOT 06 / MENUISERIES EXTERIEURES – BARDAGE - OCCULTATION	29/03/18	MEN EXT BARD
03.26'	Point sur les détails à fournir en première urgence : -détail des panneaux de ventôles en façade et pourcentage d'obstruction > copie CVC	22/03/18	MEN EXT BARD
32.16	Echantillons à prévoir (rapidement pour prototype en suivant) : Brise-soleil motorisé compris-coffre. Store (manœuvre). Glissières et manœuvres prévu présentées pour le 20/12/18 au plus tard – prévoir présence en réunion. Transmettre implantation alimentation pr le 13/12/18 au plus tard	Fait le 06/12 29/11/18	
32.17	Annonce possibilité de difficulté de fournisseur sur les tabliers de stores noir intérieur – noir extérieur : point à mener avec le fabriquant pour le 13/12/18 au plus tard.	29/11/18	
33.24	Sans retour au 06/12/18 – en attente confirmation ou infirmation de produit proposé	06/12/18	
30.16	R+1 – façade Est : suppression des BSO > remplacement par stores Validé par MOA	15/11/18	MEN EXT BARD
32.18	Prévu pour le 30/11/18	29/11/18	MEN EXT BARD
18.28	Portes sanitaires changées de sens d'ouverture (point de confirmation prévu avec BC)	19/07/18	MEN EXT BARD
31.25	➤ Bureau de contrôle vérifie et statue –	22/11/18	MEN EXT BARD
33.25	Afin d'éviter tout obstacle à la Manœuvre : sens des portes cf demande MOE + mise en place de bâton de maréchal à 40cm de l'extrémité du muret extérieur Pr-rappel RAL 7021-demandé- MOE accepte de passer en inox cf échantillon présenté L'emplacement exact des bâtons de maréchal autres que sur sanitaires (cf point 31.25) sont à définir : en attente façade intérieure cour présentant implantations pr le 13/12 au plus tard : annoncé le 06/12 comme nécessaire à la réalisation des menuiseries en atelier	06/12/18	<i>ceratolage - objectif zéro. Dans lieux publics toute l'entree, siphon à carrelé, mais faire moins-value pour balance à zéro.</i>
30.17	Prototype pose VR et BSO à faire sur le bâtiment – évacuation du prototype	15/11/18	MEN EXT BARD
33.26	Détail entreprise retransmis le 07/12 pour diffusion au lot élec. Pot de 40mm acté en séance.	06/12/18	
23.29	Le MO rappelle que le cadre sur salle de classe et garderie élémentaire en façade Nord peuvent recevoir une assise entre les lames. L'ouvrage doit donc être particulièrement solide. Note de calcul prenant en compte le poids des usagers à prévoir.	20/09/18	BARD MEN EXT
32.21	Principe à remettre pour le 06/12/18 > fait le 06/12/18, en attente note de calcul	29/11/18	
21.22	Pour rappel des éléments en attente au 06/09/18 : -limitateurs d'ouvertures -coffres des VR + manœuvres éventuelles, glissières (coffre BSO présenté le 06/12) -une uniformisation des types de glissière entre occultant et solaire risque d'être demandé > présenter échantillon	06/09/18	BARD MEN EXT
25.17	Garde-corps rabattable façade Sud et Est : Suite au point avec le SPS, et vu l'impossibilité technique de justifier les efforts d'un GC de sécurité sur l'acrotère en mur ossature-bois, la prestation de GC rabattable sur ces façades sera remplacée par une bande de 1m50 laissée libre avec un marquage au sol (balisage par BMTI) permettant d'identifier la zone. Une bande de 60cm en plus sera prévue pour le passage entretien. L'emprise de la toiture végétalisée sera à mettre à jour par ID VERDE, conformément aux plans à transmettre par l'architecte. Transmettre devis en moins-value pour les garde-corps rabattable à supprimer. (Principe à la main remis en séance 30)	04/10/18	BARD MEN EXT
28.33	Plans MOE transmis le 31/10/18 –	<i>locux en - siphon - plastique - locaux ménages - locaux annexes - sanitaire inox</i> 31/10/18	<i>Bureau contrôle = étanchéité à l'air - jointoir</i>
32.22	Devis à formaliser pour le 30/11/18	29/11/18	<i>Cuisine R11 trop juste - voir R12.</i>
26.16	BSO : L'entreprise a présenté une brochure pour le modèle de BSO (marque ROMA). Il est demandé de transmettre la fiche produit à l'architecte. Acté : -BSO fixé sur les épines de menuiseries (pas d'interaction avec le lot bardage). -BSO décollé du nu extérieur du bardage de 3cm mini. A confirmer : -BSO, pattes de fixations et lambrequin en RAL 7021, dito façade. -Taille de lambrequin à voir : MOE demande un lambrequin le moins haut possible (protéger le moteur en tête, mais laisser les lames apparentes en position ouvert). -Lisse basse du BSO : L'architecte demande le rajout d'une lisse basse de même profilé et dimensions que les coulisses latérales.	11/10/18	BARD MEN EXT
28.41	-Synthèse raccord électrique : Un point de synthèse entre les entreprises CEGELEC, VIAS et PLEBAC devra être fait pour validation du passage du câble d'alimentation, du perçage des panneaux alucobond et du raccord au moteur.	<i>elec - position pot visible centre / store à l'angle.</i>	<i>store → ok pour porte manuelle. BSO - de. modèle coffre à voir. R7 modèle électrique capot ouvrant!</i>
31.27	Chiffrer suppression BSO et habillage cassette en tête + ajout de stores intérieurs.	25/10/18	BARD MEN EXT
	Point traitement d'étanchéité à l'air selon point mené sur site :	22/11/18	BARD MEN EXT
	RAPPEL TCE : OBJECTIF : 0.6m3/(h.m2)		
	Pour rappel les entreprises ont un objectif de résultat et non pas de moyens.		

Plebac - angle acrotère

- ok pour relevé.

- bardage le long de la cour à décaler. Pour assistance.

Marjan Hessemfar & Joe Vérons architectes associés
13 rue du Cancera 33000 Bordeaux - Tel : 05 56 13 11 06

saint-cyr@hessamfar-verons.fr

Pré-reception par Hessemfar - Pré-reception par Hessemfar - Pré-reception par Hessemfar

→ coffret coupe

*→ gae - détail à transmettre *** 2 coffrets électriques. (2015)*

Les zones des tests seront définies séance 32			
32.22	-lot 04 :	> colmatage des platines de la structure bois sur dalle ou allège	
	-lot 06 :	> doit éviter autant que possible la mise en place d'équerres métalliques en pied de MOB sur allège (à remonter – notamment sur élémentaire et R+1) > doit ouvrir le pare-vapeur coté intérieur conformément à la découpe réalisée sur site le 22/11/18 en présence des lots concernés > doit fournir et poser des angles de pare-vapeur au droit où la découpe du MOB (au centre de panneau + retournement sur poteau bois) ne permet pas de recouvrement par le pare-vapeur du lot plâtrerie (typiquement au droit des équerres basses) > doit porter une attention particulière à tous les colmatages : - Silicones entre menuiseries et précadre en partie basse. - Silicones entre précadre et allège béton coté intérieur en partie haute. - Silicones entre menuiseries et MOB en partie haute. - Silicone entre menuiserie et poutre lot 04 en tête. - Silicone entre menuiseries et MOB en parties latérales - Silicone entre MOB partie mur et MOB partie imposte (ou joint pompe + scotch + pare vapeur du lot plâtrerie en continu dessus à confirmer par BC) - Joint pompe sur béance constatées entre murs bétons et MOB ou arbalétrier - Mise en place et traitement étanche des pièces d'angles : continuité avec étanchéité > traitement des traversées CVC et électrique par scotch > pare-pluie jamais retourné sur pare- vapeur – pare-vapeur retourné sur pare-pluie : cf traitement vu sur cas spécifique façade Est avec rajout de pare-vapeur à prévoir sous rail mob lot plâtrerie -lot 09 : > doit poser son pare-vapeur en recouvrement de celui laissé en attente par le lot 06 (+ équerres rajoutées au droit des équerres métalliques basses gênant le retournement) > pare-pluie jamais retourné sur pare- vapeur : cf traitement vu sur cas spécifique façade Est avec rajout de pare-vapeur lot 06 sous rail mob lot plâtrerie + doublage – nu extérieur en alignement de l'axe central de l'arbalétrier local > doit suivre autant que possible l'avancement des découpes de pare-vapeur sur MOB pour éviter toute chute d'isolant > passage des 3 cloisons 98/48 du RDC ne permettant pas les cheminements élec en SAA 120 pour permettre aux nappes de câbles de circuler entre ossatures sans interruption isolation acoustique entre cloisons – cas identiques en R+1 à identifier et repérer -lot 15 : > doit mettre en place un joint pompe entre descentes d'EP intérieures et carottage autour naissance (étanchéité à l'air – étanchéité à l'eau assurée par l'étancheur -lot 05 : Toutes traversées de toiture (exemple alimentation arrosage) par crosse Point étanchéité à l'air complément : -Le MOA missionne le BC pour la réalisation des tests -Le HQE doit transmettre au MOA le détail des attentes en termes de process sur ces tests -4 tests intermédiaires seront réalisés dans les locaux suivants : > salle de motricité > salle de classe maternelle 1 > bureau direction maternelle > classe élémentaire n°7 R+1 -Les tests intermédiaires seront réalisés à l'achèvement du clos-couvert et mise en place du pare-vapeur + placo (sans réalisation des bandes) -Si les valeurs marché sont respectées, 1 test final global sera réalisé en fin de clos couvert + parce vapeur -Si les valeurs marché ne sont pas respecté le(s) lot(s) jugé(s) responsable(s) par l'équipe MOE aura à sa charge l'ensemble des reprises nécessaires et des tests à refaire pour justifier de l'obtention des résultats attendus. -Le HQE demande au lot 06 sont détail de jonction avec le sol en pied des menuiseries (principes de cornières)	
	32.23	Grille extérieures restauration restent positionnées à l'emplacement initial (pas de mise en place en creux).	29/11/18
	32.24	Le MOE doit statuer sur la sous-traitance proposée par lot 06 -> fait le 04/12	BARD MEN EXT CVC
	32.25	Bavette du lot 06 continue sous bardage et filante au-dessus des murets bétons du GO	BARD MEN EXT
	32.25'	Un point spécifique sera à mener sur l'intégration du coffret gaz à la façade.	BARD MEN EXT
	33.27	Le lot 04 note des points de piquage par moisissure de certaines sous-faces de panneaux : ➢ La ventilation des locaux doit être maintenue et accentuée – les protections sur acrotères doivent être maintenues et renforcées ➢ L'ensemble des points de faiblesse de l'étanchéité doivent être relevés par le lot 04 et traités par le lot 05 en cas courant et 05 & 16 au droit des	BARD - CVC CHARP BOIS VIAS PLEBAC BOUSSQUET BMTI – CEGELEC

JLB - faire sketch

avant pavage

Guionnier.

vibrage - fermer côté cour

avant pavage Guionnier. Et passage PLTE

pour isolant côté mur.

Marjan Hessamfar & Joe Vérons architectes associés
13 rue du Cancera 33000 Bordeaux - Tel : 05 56 13 11 06

saint-cyr@hessamfar-verons.fr

	perçements pour liaisons électriques - URGENT ➤ Le lot 04 doit rechercher des traitements anti-moisissure à mettre en place ➤ Le lot 04 doit renforcer les protections (bâchage) si nécessaire ➤ Le lot 04 doit faire intervenir son sous-traitant de coulage des dalles sur CLT pour permettre le bon avancement de l'étanchéur ➤ Le lot 06 doit impérativement poser ses ossatures bois en relevés d'acrotère ➤ L'organisation des tâches doit permettre l'arrivée d'un couvert aussi tôt que permis par les conditions météorologiques actuelles et à venir		BOUSSQUET BOUSSQUET BOUSSQUET
33.28	Doubles portes avec BDM et bouton moleté sur vantail actif et crémone sur l'autre. Transmettre dossier technique de tous les équipements de toute urgence.	06/12/18	VIAS PLEBAC POLYTEC
33.29	Point mené sur grilles avec CVC – tjr en attente du taux d'obstruction pour achever le calage du détail – hauteur libre plénum semble en cohérence avec besoins CVC – longueurs du plénum adaptable. Détail à mener en synthèse avec le lot 15 pr le 13/12	06/12/18	VIAS PLEBAC

7) LOT 07 / SERRURERIE - METALLERIE

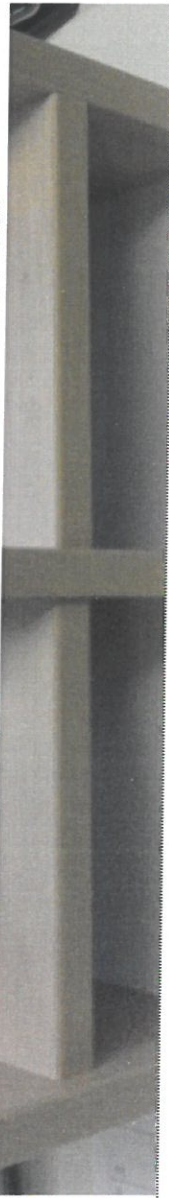
28.42	Afin d'avancer sur les sujets des GC, il est demandé les points suivants : 2-réaliser un prototype avec soudure de la maille plus grande que celle validée en l'état (augmentation de la matière au droit des points de soudure) Présentation du prototype faite en séance. Principe validé. Dimension des mailles validée. Sens de pose de la maille validée. <u>Orientation de la maille à valider (parallélisme des montants et avec les montants).</u> Présentation du caillebotis des marches : type de caillebotis et finition validée. Principe de nez de marche à réétudier : doit permettre un contraste de couleur à la montée et descente. Prévoir mise en place de contremarches contrastées sur la 1ere et dernière marche.	25/10/18	SERRURERIE
32.26	Etudier principe – transmettre détail nez de marche contremarche	29/11/18	SERRURERIE
32.27	Mise à jour des escaliers suite à la demande du BC d'adaptation des profondeurs de gîrons : implique l'allongement de la volée et la mise au point des limons comme des massifs béton.	29/11/18	SERRURERIE SERRURERIE
32.30	Transmettre devis de pose des limon (fourniture conservée lot 04) – avec rotatif	29/11/18	SERRURERIE
32.31	Point mené sur la mise en place des luminaires sous-main-courante. En attente retour éclairagiste. (1 driver par éclairage – possibilité d'intégration à l'intérieur du bâtiment ss réserve distance de 5m maxi à confirmer). Prévoir d'ores et déjà une perforation en partie haute des montant pour passage câble alimentation.	29/11/18	SERRURERIE
32.32	Le lot 07 prévoit sa commande des GC sous 15 jours.	29/11/18	SERRURERIE
14.34	Echantillon de clôture haute et basse réalisée sur site.	21/06/18	SERRURERIE
19.36	Entreprise propose élargissement de la lisse basse en pied pour augmenter la stabilité et mise en place d'une traverse haute type clôture haute sur la clôture basse pour augmenter la rigidité. Point à mener sur gestion des courbes en réunion du 30/08/18	26/07/18	SERRURERIE
23.33	Point mené en séance avec des jambes de forces alternées.	20/09/18	SERRURERIE
28.43	Principe présenté rigide. Ajout d'une lisse intermédiaire sur la clôture haute + jambes de force. Ajout d'une lisse haute aux clôtures basses alignées à la lisse intermédiaire de la clôture haute. Impact financier annoncé : à quantifier. Jambes de forces à réaliser selon un profil anguleux et vertical et non pas courbe, cf photos cr 28	25/10/18	SERRURERIE
28.44	Ecuyer présenté – principe validé mais sans rondelle d'habillage autour scellement. Prévoir plan d'implantation des écuyer main courante – prestation prévue galvanisée et thermolaquée en intérieur (prévoir moins-value suppression galvanisation : à transmettre)	25/10/18	SERRURERIE
22.22	Le MO demande à ce que la grille entre la dalle couvrant le pavillon d'entrée et la charpente ne permette pas le jet d'objet ou le passage d'animaux > prévoir tout pourtour de l'édicule positionné en joint creux à 60cm du mur béton extérieur. Principe très ajouré type grillage à mettre en œuvre sans cadre. Présenter maille + fixation	13/09/18	SERRURERIE
27.27	Solution de picot en remplacement maille en cours d'étude	18/10/18	SERRURERIE
21.24	Pour rappel des éléments (échantillons) en attente au 06/09/18 : -tous systèmes de poignées portes présentées (exemple des portillons et portails), -grilles des cours anglaises -caillebotis-des-marches-escaliers-et-toiture	06/09/18	SERRURERIE
27.28	-Pour rappel des visas, les poignées seront thermolaquées de la couleur des portes	18/10/18	SERRURERIE
24.35	Enseigne mise en attente > pas en corten – solution plots inox > présenter impact	27/09/18	SERRURERIE
27.31	Point contrôle d'accès :	18/10/18	BARD MEN EXT SERRURERIE
28.47	Se reporter à la partie lot 06 pour le point sur les types de systèmes d'ouverture et contrôle d'accès	25/10/18	SERRURERIE
31.30	Chaque lot doit démonter ses ouvrages du prototype (en particulier VIAS, PLEBAC, MELTIS voire Boussiquet) pour permettre démontage à la pelle par VRD et évacuation dalle par GO	22/11/18	SERRURERIE
32.33	Echantillon de clou transmis en séance pour signalétique bâtiment. Le MOA précise que le bâtiment possèdera 2 noms. 1 pour la partie maternelle, 1 pour la partie élémentaire	29/11/18	SERRURERIE
32.34	Un point particulier sera mené lors de la séance du 13/12/18 sur les éléments du lot	29/11/18	SERRURERIE

	serrurerie -prévoir présence séance 34		
8-a LOT 08 -A / MENUISERIES INTERIEURES BOIS			
21.25	Pour rappel des éléments (échantillons et FT) en attente au 06/09/18 : -huissierie-enveloppante-jonction-japonaise-avec-champs-rapporté -anti-pince-doigt-sous-PV -anti-pince-doigt-réalisé-par-entreprise -autre-système-de-paumelle -fiche technique porte DAS pivot linteau -butées de portes > pour le 20/09 -poignées + serrures > fait le 20/09/18 : poignées 493 Vachette Linox validée -ferme-porte > pour le 20/09 – présenté au 20/09 – point mené sur la pose inversée – coté local et non couloir dans tout RDC et R+1 – au R-1 pose classique coté local FT à transmettre pour validation de la référence du produit présenté	06/09/18	MEN INT
23.38		20/09/18	
33.30	Point fait sur le dernier prototype de porte présenté : version tout stratifié (plinthes comprises) refusé. La version antérieure avec huisserie en massif + joue d’huissierie en tri-pli + parement stratifié validé sous réserve de la suppression de l’effet baguette présente sur le prototype 1	06/12/18	MEN INT
22.23	L’entreprise s’engage à remettre ses plans mis à jour pour le 20/09/18		
31.32	Non remis au 22/11/18. L’entreprise souhaite cependant une validation de principe sur les paumelles. Partir sur les paumelles métalliques sans surcout (tête bombée). Elles seront peintes sur les portes à peindre. Présenter le surcout éventuel du remplacement des paumelles universelles par des inox (cf échantillon tête plate) sur l’ensemble des portes huisseries bois : à savoir ensemble des portes sur couloirs principes RDC et R+1 Tableau de nomenclature des portes remis en séance. De nombreuses portes décrites explicitement au CCTP 08-A (§ 1.1 p.6) comme en huisseries hêtre + vantail stratifié hêtre sont proposées avec des bâtis à peindre. Refusé, à reprendre. Vu en séance – remise à jour des plans sur principe CCTP ind B Lot 08-A indique un besoin de 24 v pour l’alimentation des portes pivot-linteau ➤ Attention une porte gymnase supposée sous poutre – à confirmer	13/09/18 22/11/18 Paumelle Validé séance 31 22/11/18	MEN INT MEN INT MEN INT
31.33			
33.31			
22.24		06/12/18 13/09/18	MEN INT MEN INT
25.27	Trappes de visite : L’architecte souhaite que les trappes de visite (compris à carreler) soient enlevées du lot 08a pour être repris par les lots 09 ou 11 pour une meilleure cohérence dans l’avancement du chantier. Point à valider à la prochaine réunion. Moins-value à transmettre-> fait le 07/12/18	04/10/18	MEN INT
33.32			
26.20	Portes avec anti-pince doigts intégrés : Avec l’accord de la MOA, il est demandé d’enlever les bandes phoniques et le seuil, sauf dans les portes donnant sur les dortoirs.	06/12/18 11/10/18	MEN INT MEN INT
26.21	Pour des raisons de protection des ouvrages, il a été acté que l’ensemble des portes seraient posées après pose des cloisons, du carrelage/faïence et du sol souple. Des gabarits seront à fournir par l’entreprise LAFOREST aux lots cloisons et Carrelage.	11/10/18	MEN INT
26.22	L’entreprise doit fournir sous 15 jours un plan de repérage des portes, matérialisant les portes à peindre et les portes en finition hêtre. > fait le 22/11/18	11/10/18	MEN INT
26.24	Il est demandé à l’entreprise de chiffrer le rajout de tablettes bois à peindre en pied des poteaux bois au R+1 sur tout le pourtour des façades. Un détail de principe sera transmis par l’architecte. > transmis le 07/12/18	11/10/18 RAPPEL	MEN INT
33.33			

8-b LOT 08 – B / AGENCEMENT

23.40	Plan de repérage des mobiliers à transmettre pour le 04/10/18.	20/09/18	Agencement
31.34	Plan de principe de chaque type de meuble à transmettre pour le 18/10/18 2 échantillons remis en séance 31. Forme de la découpe : La version ronde est refusée. La version rectangulaire chanfreinée est à élargir un peu. Placage : celui forme ronde est refusé. Celui rectangulaire chanfreiné validé. Nouveaux échantillons présentés. Principe validé semaine 31 conservé Devis (cf point 17.23) transmis en séance. Vu avec entreprise en réunion, à reprendre et reprouser.	18/10/18 29/11/18 18/10/18 08/11/18	Agencement Agencement Agencement
29.32	Retransmis mais avec chiffrage identique et option passage stratifié en mélaminé. Le MOE demande la reprise du devis : quantitatif ne correspond pas : les meubles sont réhaussés mais pas allongés. Erreur chiffrage offre entreprise n’a pas vocation à être compensée par l’augmentation de la hauteur. A reprendre. RAPPEL		
29.33	Présenter impact financier du passage de l’ensemble des meubles stratifiés en mélaminés. Présenter échantillon en mélaminé sur le principe de celui stratifié présenté en séance 29.	08/11/18	Agencement
27.38	Plan de repérage des mobiliers à transmettre sous quinzaine > reporté à la séance 30	18/10/18	Agencement
27.39	Un principe de mise en œuvre de meuble banquettes et rangements AS : 2m10 + portes bois ajourées devant stockage selon point vu en séance est en cours d’étude. La MOE étudie le détail et transmet l’aménagement de principe à l’entreprise pour	18/10/18	Agencement

Marjan Hessamfar & Joe Vérons architectes associés
13 rue du Cancera 33000 Bordeaux - Tel : 05 56 13 11 06
saint-cyr@hessamfar-verons.fr

29.34	chiffrage			
31.35	Principe prévu transmis par MOE le 14/11 pour étude du chiffrage		08/11/18	Agencement
	Point mené séance - plan et façades de principe des meubles gymnases remis à l'entreprise – caisson acoustique perforé en fond		22/11/18	Agencement
32.36	Présentation de l'échantillon de jonction des casiers selon différents reculs		29/11/18	Agencement

09) LOT 09 / CLOISONS SECHES - ISOLATION

23.43	Point mené sur prototype, lorsque les alignements à la structure béton implique des formes trapézoïdales, ne pas respecter les points de jonction et conserver la rectitude des habillages (en particulier sous face plâtre entre poteaux bois en tête).		20/09/18 PM	Plâtrerie
25.27	Trappes de visite : L'architecte souhaite que les trappes de visite (compris à carreler) soient enlevées du lot 08a pour être repris par les lots 09 ou 11 pour une meilleure cohérence dans l'avancement du chantier. Point à valider à la prochaine réunion.		04/10/18	CLOISONS
25.28	Pavillon d'entrée : L'entreprise GUIONNIERE précise que les arrivées d'eau des urinoirs dans les sanitaires garçons empêchent la pose des rails verticaux. Il est demandé à l'entreprise EIFFAGE de modifier ces arrivées (passage en plafond) en étroite collaboration avec l'entreprise GUIONNIERE.		04/10/18	CLOISONS
25.30	L'entreprise demande un plan de repérage des plafonds gymnase (type Thermatex) pour chiffrage. L'architecte transmettra un plan des plafonds après validation avec la MOA.		04/10/18	CLOISONS
25.31	L'entreprise EIFFAGE précise que la trappe de visite pour accéder au DURGO sera à 0,40m du sol alors que celle sous le lavabo sera à 0,25m du sol. A prendre en compte par les entreprises GUIONNIERE et VINET.		04/10/18	CLOISONS
31.36	Point traitement d'étanchéité à l'air selon point mené sur site : RAPPEL TCE : OBJECTIF : 0.6m3/(h.m2) Pour rappel les entreprises ont un objectif de résultat et non pas de moyens. Les zones des tests seront définies séance 32 -lot 06 : > pare-pluie jamais retourné sur pare- vapeur – pare-vapeur retourné sur pare-pluie : cf traitement vu sur cas spécifique façade Est avec rajout de pare-vapeur à prévoir sous rail mob lot plâtrerie -lot 09 : > doit poser son pare-vapeur en recouvrement de celui laissé en attente par le lot 06 (+ équerres rajoutées au droit des équerres métalliques basses gênant le retournement) > pare-pluie jamais retourné sur pare- vapeur : cf traitement vu sur cas spécifique façade Est avec rajout de pare-vapeur lot 06 sous rail mob lot plâtrerie + doublage – nu extérieur en alignement de l'axe central de l'arbalétrier local > doit suivre autant que possible l'avancement des découpes de pare-vapeur sur MOB pour éviter toute chute d'isolant		22/11/18	BARD MEN EXT CLOISONS
32.37	Point étanchéité à l'air complément : -Le MOA missionne le BC pour la réalisation des tests -Le HQE doit transmettre au MOA le détail des attentes en termes de process sur ces tests -4 tests intermédiaires seront réalisés dans les locaux suivants : > salle de motricité > salle de classe maternelle 1 > bureau direction maternelle > classe élémentaire n°7 R+1 -Les tests intermédiaires seront réalisés à l'achèvement du clos-couvert et mise en place du pare-vapeur + placo (sans réalisation des bandes) -Si les valeurs marché sont respectées, 1 test final global sera réalisé en fin de clos couvert + parce vapeur -Si les valeurs marché ne sont pas respecté le(s) lot(s) jugé(s) responsable(s) par l'équipe MOE aura à sa charge l'ensemble des reprises nécessaires et des tests à refaire pour justifier de l'obtention des résultats attendus. -Le HQE demande au lot 06 sont détail de jonction avec le sol en pied des menuiseries (principes de cornières)		29/11/18	BARD MEN EXT
31.37	Passage des 3 cloisons 98/48 du RDC ne permettant pas les cheminements élec en SAA 120 pour permettre aux nappes de câbles de circuler entre ossatures sans interruption isolation acoustique entre cloisons – cas identiques en R+1 à identifier et repérer		22/11/18	CLOISONS
33.34	Le MOE a envoyé les derniers plans DET pour mise en œuvre sur site. Pour rappel des points vus précédemment en séance, le passage de câbles électriques en habillage haut des menuiseries extérieures métalliques implique le sur épaississement de 3 cm. Cf point mené sur l'incorporation des pots au droit des stores électriques		06/12/18	CLOISONS

14.36	Produit Rd 1522 avec premium OP19 et non pas B15 respecte les demandes du BE acoustique – (RAL à définir) –	21/06/18	FX PLAF
28.50	Confirmer que cette solution est sans impact financier	Pr le 20/09	
30.26	Invalidé en séance 29 par l'entreprise : devis transmis séance 30. Passer sur la perforation supérieure – celle marché – à confirmer par MOE sur avis MOA	25/10/18 08/11/18	
03.33	Détails spécifiques à prévoir : Détail de fixation des plafonds métalliques, compris les joues. Carnet de calepinage des faux plafonds avec intégration des luminaires et appareillages électriques suivant détails architecte.	22/03/18 Rappel au 29/03/18	FX PLAF
09.39'	Cf point 09.51 sur emplacement tasseau au droit pénétration gaines en salles de classe	17/05/18	FX PLAF
29.37	Etudier la mise en place de bascule de faux-plafond en amont des grilles dans les salles de classes : chiffrage à transmettre d'urgence	08/11/18	FX PLAF
29.38	Plafond métallique des salles de classes portant la grille de soufflage à poser 5cm maximum au-dessus de l'arase inférieure des arbalétriers.	08/11/18	FX PLAF
32.39	Etude de mise en place de thermatex hygiène en cuisine. En attente retour sur impact financier et technique.	22/11/18	FX PLAF
33.35	Impact financier transmis le 06/12/18 > présenter l'ensemble des variantes au bureau de contrôle et à Emacoustic pour validation technique avant aval MOE financier pour présentation au MO.	06/12/18	
	Point à mener sur les divers systèmes de fixation.		

11) LOT 11 / CARRELAGE FAIENCE

03.35	Echantillons à prévoir : Echantillon d'une trappe carrelée.> prévues avec aimant Toute pièce d'arrêt, d'angle comprise – notamment JD	22/03/18	CARRELAGE
03.36	Détails spécifiques à prévoir : Traitement des JD Traitement des découpes au droit des pentes Carnet de calepinage des pièces suivant détails architecte	22/03/18	CARRELAGE
18.41	Rappel MOE & OPC des réceptions de supports attentes en sols : -tous dallages en voie d'être coulés pour modification GO éventuelle -tous dallages réalisés pour adaptation calepinage éventuel Toutes les attentes sensées être alignées doivent l'être sur site.	19/07/18	CARRELAGE
27.37	En l'absence de remarque établissant les éventuelles reprises à procéder sur les attentes de siphons réalisées par le GO avant puis lors du coulage, celles-ci sont réputées acceptées par le présent lot.	18/10/18	
22.33	Demande de complément d'échantillons sur les tapis brosses (aucun choix n'a pu aboutir dans la gamme proposée) – autre que GEGGUS proposé	13/09/18	CARRELAGE
22.34	Vu avec MO que les faïences doivent être portées toutes hauteurs = suppression de certains voiles faïencés à prévoir avec MOE pour compenser augmentation de surface générée. > transmettre métrage des quantités rajoutées pour passer toute hauteur (attention, le pavillon d'entrée de 220cm sous faux plafond risque de passer à 208cm)	13/09/18	CARRELAGE
30.27	Choix ensemble de l'opération transmis le 19/11/18 – Attention, les commandes ne pourront être passées qu'après la mise au point sur les quantités : toutes faïences toutes hauteur : transmettre quantitativement rajouté pour évaluation des voiles à supprimer.	15/11/18	CARRELAGE
23.46	Pour rappel, tout démarrage de pose vaut réception de support <u>Les joints de murs et carrelages sont réputés alignés.</u> Le lot 11 doit refuser les produits livrés par son fournisseur si les dimensions des carreaux de sols et faïences ne lui permettent pas d'aligner les joints sans avoir recourt à la mise en place de joint de plus de 4mm d'épaisseur. Le lot 11 doit faire état par écrit des possibles malfaçons des autres lots avant démarrage des travaux pour rattraper d'éventuels désafleurs ou pb d'équerrage. Vu avec MO : les faïences doivent être posées toute hauteur (hsfp prévu sur le pavillon : 2m10). Les quantités de faïence rajoutées seront soient chiffrées en supplément soit mise en compensation de murs faïencés supprimés dans les locaux vestiaires (cf >CR MOE n°22). <u>Calage de pose en largeur :</u> CF calepinage sur plan MOE DET indice C Attention, dans les cas avec siphon de sol, la pose part du siphon : démarrer de lui en carreau plein depuis le centre et tomber sur des carreaux coupés de moins de la moitié à la rencontre des murs. Principe à appliquer en X et en Y. <u>Calage de pose en hauteur :</u> Toute tête de mur doit commencer par un carreau de faïence de 5cm plein sans découpe, tout pied de mur doit démarrer par un carreau de faïence plein de 5cm sans découpe, aucune coupe intermédiaire autorisée en milieu de mur. Les deux seuls jeux de rattrapage de l'entreprise sont l'écartement des joints (inférieur à 4mm absolument)	20/09/18	CARRELAGE

	et le joint de démarrage en tête de mur entre plafond et faïence (inférieur à 10mm absolument).		
25.31	L'entreprise EIFFAGE précise que la trappe de visite pour accéder au DURGO sera à 0,40m du sol alors que celle sous le lavabo sera à 0,25m du sol. A prendre en compte par les entreprises GUIONNIERE et VINET. Rappel, les trappes à carrelers doivent être parfaitement calepiné sur la trame de carrelage et de faïence.	04/10/18	CARRELAGE
26.28	Gabarit des portes : Il est acté que les portes seront posées après pose des carrelages et faïence. L'entreprise devra obligatoirement utiliser le gabarit de porte qui lui sera transmis par l'entreprise LAFOREST.	11/10/18	CARRELAGE
27.38	Point mené avec lot 11 sur la pose des faïences : plaques maillées de plusieurs carreaux 5*5 empêchent jeu de taille des joints > le passage du faux-plafond après lot carrelage pour obtenir un carreau plein en tête et en pied ne permet pas la mise en œuvre de la bande entre mur et plafond. Partir par un carreau plein en tête de local sans découpe et prévoir la découpe en pied (<u>si le carreau en pied est inférieur à 2cm, ne pas mettre en place et assumer un joint marqué équivalent entre tête et pied : faire valide principe sur une ligne avant pose générale dans chaque local</u>).	18/10/18	CARRELAGE
30.28	Présentation du siphon sur catalogue . Proposer modèle à carrelers à fentes, étudier impact de mise en place au droit des locaux autres que poubelle ou ménage. Confirmer compatibilité (dimensions).	15/11/18	CARRELAGE
30.29	Les ferrallages en R+1 sortent de la réservation demandée pour mise en place chape forme de pente vers siphon au droit des sanitaires. Le GO doit regarnir jusqu'au niveau brut (-0.01 fini) et le carrelage sera posé collé. Laisser le maximum de place autour des siphons pour faire une pente pointe de diamant.	15/11/18	GO - CARRELAGE

12) LOT 12 / PEINTURE

28.51	Les impressions des cloisons et murs prévus à peindre sera faite en blanc RAL 9010 Une fois la première couche passée, il sera étudié la possibilité de faire des échantillons colorés d'1m2.	18/10/18	PEINTURE
20.29	Lasure muret talus : Prévoir lasure sur une amorce de 10cm des murets béton des talus, avant pose du bardage pour permettre une finition plus soignée.	30/08/18	PEINTURE
28.53	Point mené avec le fournisseur Pieri (M. Geiler 06 67 86 30 30 – sbgeiler@orange.fr) : -les bétons doivent être soigneusement brossés et poncés pr enlever poussières et sels. -Reprises GO au Lanko 101 -Lasure légèrement teinté avec régulateur de fond permettra correction des reprises tout en conservant la minéralité des murs supports -peut fournir une lasure or pour kintstugi	31/10/18	PEINTURE
28.08	L'état des béton (ségrégations ponctuelles, fuites de laitances aux angles, défaut de calepinage de banches – cf point 21.10 – défaut de prise sur parements ... etc seront repris à l'enduit lanko 101 préconisé. Un point «process de reprise» sera fait lors de la séance 29 sur les défauts d'ores et déjà à reprendre et les méthodologies à appliquer. Un point planning d'intervention de reprise sera fait.	30/10/18	MHJV
29.40	Lot peinture procède à l'échantillon de lasure sur reprise intérieure rangement salle de motricité. Nettoyage et brossage général par GO. Ponçage des désaffleurs de banches et coulures. Reprise de toutes les ségrégations, arrêtes d'angles non vives, trou de banches à combler en creux cf prototype et comblement des macro bullages selon point mené sur site et dossier scanné. Toutes allèges reprises par ponçage et mise en enduit fin lanko 101.	08/11/18	PEINT GO
30.30 31.38	Suite à la réalisation des échantillons, le test n°1 est celui qui conviendrait le mieux. Infirmer le 22/11/18. Présenter un nouvel échantillon le plus proche possible de la référence n°4, à savoir Pieri Protec HDL Gris standard – dilution ½ - application 2 couches mais dans une couleur un peu moins chaude : supprimer le coté rosé En attente du nouvel échantillon Pour le 13/12/18 au plus tard	08/11/18 15/11/18	PEINT
33.36		06/12/18	

13) LOT 13 / SOLS COLLES

11.31	Point en cours avec lot sol souple sur traitement en sol et pièces d'arrêt en pied de porte en cas de changement de nature de sol. (Équerre métallique cf traitement pièces d'arrêt sur longrine) > MOE demande les détails de principe	04/06/18	SOLS COLLES
22.36	Demande de complément d'échantillons sur les tapis brosses (aucun choix n'a pu aboutir dans la gamme proposée)	13/09/18	SOLS COLLES
26.30	Point à réaliser en réunion sur les cas particuliers non réglés (cf visa 13.04)	11/10/18	SOLS COLLES
27.40	Choix matériau sol validé MOE, MOA et utilisateur > cf tableau des choix en cours de transmission : Tarkett Protect WALL 1.5 concrete Chalk 25600059 à mettre en cohérence avec les prescriptions CCTP en terme de classement UPEC.	18/10/18	SOLS COLLES
32.40	Lot 13 indique que le produit est une protection murale : l'échantillon transmis par le	29/11/18	

	fournisseur est bien le cas mais cette référence existe en sol – cf mis en cohérence prescriptions CCTP – cf mail entreprise MOE du 28/11/18		
27.41	MOA demande au lot 14 des modifications d'aménagement sportifs > impacts possibles sur le lot 13 (dessin des marquages au sol, présence possible d'un rail en sol pour filet anti flèche – tir à l'arc).	18/10/18	SOLS COLLES

14) LOT 14 / EQUIPEMENTS SPORTIFS

21.33	Transmettre ET sur équipement tir à l'arc – fait au 20/09/18	06/09/18	EQUIP SPORT
23.48	Transmission d'échantillon indiquée comme impossible –	20/09/18	
24.39	Peinture comme déconseillée > éclats couleurs bois : même chose avec blanc	27/09/18	
	Point à mener avec fournisseur pour livraison panneaux bruts à peindre		
25.36	MO demande la mise en place d'un système de protection de tir		
	Paniers de mini-basket : Il est convenu que les paniers de mini-baskets n'auront pas de massif béton. Un scellement chimique dans la dalle sera prévu. Les paniers de mini-basket restent amovibles. Il est demandé à l'entreprise de transmettre un plan et coupe de repérage de ces scellements.	04/10/18	EQUIP SPORT
30.31	Emprise du badminton à réduire pour éviter conflit entre raquette et course. Etude du rangement du filet dans un des placard (en cours d'étude – présenté au MO le 15/11/18 – attention filet ne sont pas à prévoir toute longueur : 25m maximum)	Rappel 08/11	
		15/11/18	EQUIP SPORT
27.42	La MOA a consulté les utilisateurs pour vérifier les équipements nécessaires en gymnase (lié au sujet des plots). Il en résulte : -le Handball sera pratiqué avec des buts amovibles > sans plots -Le grand terrain de basket est prévu supprimé en faveur d'un terrain de la moitié de la taille : - mise en place de scellement des paniers non encore défini – (transmettre moins-value suppression de 2 jeux de panier amovibles) -Badminton conservé -Ajout d'une barre de gymnastique > implique l'ajout de 2 plots dont l'emplacement sera à transmettre suivant dimension (lot 14), implantation (MOA et MOE) ; transmettre chiffrage > fait en séance 28 – transmettre copie devis par mail -Ajout d'un filet anti-flèche selon principe vu en séance, transmettre chiffrage > fait en séance 28 – transmettre copie devis par mail	18/10/18	GO – EQ SPORT
27.43	MOA demande l'agrandissement du terrain sportif extérieur doit faire 16/8m minimum > en cours de prise en compte par MOE. Modification des aménagements des cours et évacuations des eaux VRD à prévoir.	18/10/18	EQUIP SPORT
29.41	Modifications présentées au MOA en séance 29.	08/11/18	
31.39	Utilisateurs confirment intensification de pose des mini basquets collés aux murs malgré la geine possiblement occasionnée sur les autres activités et malgré une hauteur minimale du cercle à 2m60 ce qui est surévalué pour des enfants de primaire.	22/11/18	EQUIP SPORT

15) LOT 15 / CVC – PLOMBERIE - SANITAIRES

03.40	Point fait sur les grilles à mettre en place en façade derrière ouvrage ventèles du lot 06 – Grille à surdimensionner proportionnellement à l'obstruction générée par le lot 06.	29/03/18	PLOMB
33.37	Point en cours – obstruction classique de 0,6 sur grille classique – tjs en attente taux du lot 06 sur ses persiennes – point à confirmer – hauteur de passage libre pour plénum de 379 mm pour 370 demandés par le CVC. Largeur utile de 2m	06/12/18	
09.48	Le CVC ne prévoit pas la pose de grilles derrière les ventèles du lot menuiseries extérieures, juste grille pare-insecte, à faire valider par BE Choulet	17/05/18	PLOMB
18.43	Présentation du dossier technique au MO	19/07/18	PLOMB
	-point pour remplacement bacs douches extra plat par siphon de douche à l'italienne		
28.55	Dimensions hotte : 250cm de large pour 50 de haut :	25/10/18	PLOMB
31.40	CVC confirme la possibilité d'encastrer la hotte pour laisser 2m10 d'échappée.	22/11/18	
23.50	Pour information – la hauteur des plafonds du gymnase est en cours d'adaptation. Rebaissée pour venir contre panneaux. > attentions bouches en joues	20/09/18	PLOMB
27.45	Présenter solution blanche pour les robinets des auges posées en couloir et non pas de manière générique – présenter impact financier	18/10/18	PLOMB
32.41	CVC indique ne pas trouver de produit blanc dont la résistance est compatible avec un établissement scolaire	29/11/18	
29.43	Suppression grille des halls non validée par BE. Mise en place en joue permise par agrandissement du plafond hauteur couloir sur l'emprise du hall.	08/11/18	PLOMB
26.32	Demande de modification ventilation réfectoires	11/10/18	PLOMB
29.44	Vu en séance mise en place des grilles au sein de la même joue (2 caissons soufflage et 1 reprise)	08/11/18	
26.33	Le bâti support du sanitaire garçon du pavillon d'entrée est à déplacer conformément aux demandes de l'entreprise Guionnière.	11/10/18	PLOMB
29.47	Les panneaux de plafond métal portant les diffuseurs devront impérativement être situé à 5cm maximum au-dessus de l'arase inférieure des poutres dans les salles de classe. Les autres panneaux de plafonds métal seront conforme détail architecte DCE.	08/11/18	CVC
29.49	Les sondes CO2 seront positionnées dans les joues de plafonds des salles de classes	PM	
		08/11/18	CVC

29.49'	Point sur compartimentage CF du gymnase > intégration d'une grille centrale ou plusieurs petites	08/11/18	CVC
30.35	Point GTB GTC prévu le 13/12/18 à 14h30	15/11/18	CVC - ELEC
31.41	Point traitement d'étanchéité à l'air selon point mené sur site : RAPPEL TCE : OBJECTIF : 0.6m3/(h.m2) Pour rappel les entreprises ont un objectif de résultat et non pas de moyens. Les zones des tests seront définies séance 32 -lot 15 : > doit mettre en place un joint pompe entre descentes d'EP intérieures et carottage autour naissance (étanchéité à l'air – étanchéité à l'eau assurée par l'étancheur Point sur les systèmes de ventilation des sanitaires. VP en toiture demandées supprimées MOE pour le pas interférer dans le complexe de toiture végétalisée. Point pris en compte en EXE lot 15 – annoncé le 22/11/18 comme non conforme et impliquant des réservations de ventilation à créer sur dalle réalisée et étanchée. Cas 1 : Faire valider la solution de clapet anti-retour par BC comme prévu au dossier EXE entreprise. Cas 2 : Faire proposition d'emplacement de ventilation en mural sur toit – édicule technique - et non pas horizontale. Vu en séance que le MO ne supportera pas le coût de cette reprise.	22/11/18	CVC
32.42	Point à l'étude entre MOE, entreprise et BC. Implantations et nature des équipements en cours.	29/11/18	CVC
33.38	>Ventilation primaire VS clapets anti-retours Possibilité d'intégration de VP en R+1 – nombre à définir selon réseau		
31.43	Point à mener avec le bureau de contrôle et choulet le 06/12/18	27/11/18	CVC
32.43	Mettre à jour EXE – demande d'alimentation EC adoucie en laverie vaisselle par TCPE La mise en cohérence des dimensions de grilles de reprise et soufflage d'air en salle de classe aurait un impact d'environ +3000 à +4000 euros. Transmettre détail du chiffrage	29/11/18	CVC
32.44	Grille extérieures restauration restent positionnées à l'emplacement initial (pas de mise en place en creux).	29/11/18	BARD MEN EXT CVC
32.45	Un point spécifique sera à mener sur l'intégration du coffret gaz à la façade.	29/11/18	CVC
33.39	Point à mener avec TCPE, Cuisinorme et Choulet sur la présence d'eau chaude adoucie en cuisine.	06/12/18	CVC

16) LOT 16 / ELECTRICITE - CFO CFA

03.45	Préparer dossier technique complet >MO demande la présentation des teintes des sources > vu avec silvania proto en 3500k >dossier spécifique à mener sur hall d'entrée	29/03/18	ELEC
22.41	> dossier appareillages SST à prévoir (venir avec doc le 20/09/18) – fait au 20/09/18 portes pivots linteaux nécessitent une alimentation 24 v (attention gymnase)	13/09/18	ELEC
26.36	Alimentation BSO : Un point de synthèse entre les entreprises CEGELEC, VIAS et PLEBAC devra être fait pour validation du passage du câble d'alimentation, du perçage des panneaux alucobond et du raccord au moteur.	11/10/18	ELEC
31.44	Implantation définie séance 31 – en attente détail lot 06 derrière montant haut	22/11/18	
33.40	Détail implantation et dimension du pot (40mm) transmis par MOE le 07/12/18	07/12/18	
27.51	Un point est à faire sur les limites de prestations entre concessionnaires et lot élec entre armoire élec extérieure et bâtiment	18/10/18	ELEC CHOULET
29.53	Lot 16 demande possibilité percement IPN pour passage câble éclairage sur poteau > point à mener avec lot 04	08/11/18	ELEC
31.45	Impossible, emplacement acté sur site séance 31 – cf détail MOE transmis le 25/11/18	25/11/18	
32.46	Détail de mise en œuvre selon mail MOE du 03/12/18	29/11/18	
29.54	Point mené sur les passages de câbles en R+1 au droit cloisons sous arbalétrier : -étudier principe évoqué en séance par tête de cloisons accessibles en plafond couloir -passage dans SAD 180 non problématique -point à mener avec lot plâtrerie	08/11/18	ELEC
30.37	Point GTB GTC prévu le 13/12/18 à 14h30	15/11/18	ELEC
31.46	Point traitement d'étanchéité à l'air selon point mené sur site : RAPPEL TCE : OBJECTIF : 0.6m3/(h.m2) Pour rappel les entreprises ont un objectif de résultat et non pas de moyens. Les zones des tests seront définies séance 32 -lot 16 : > groupement de câbles et gestion étanche coté extérieur du MOB sur pare -pluie Complément étanchéité à l'air - cf lot men extérieures – notamment localisation des salles à tester	22/11/18	BARD MEN EXT ELEC
31.47	Passage des 3 cloisons 98/48 du RDC ne permettant pas les cheminements élec en SAA 120 pour permettre aux nappes de câbles de circuler entre ossatures sans interruption isolation acoustique entre cloisons – cas identiques en R+1 à identifier et repérer	22/11/18	CLOISONS ELEC
32.48	Point mené sur la mise en place des luminaires sous-main-courante. En attente retour éclairagiste. (1 driver par éclairage – possibilité d'intégration à l'intérieur du bâtiment ss	29/11/18	SERRURERIE ELEC

Marjan Hessamfar & Joe Vérons architectes associés
13 rue du Cancera 33000 Bordeaux - Tel : 05 56 13 11 06
saint-cyr@hessamfar-verons.fr

	réserve distance de 5m maxi à confirmer). Prévoir d’ores et déjà une perforation en partie haute des montant pour passage câble alimentation.		
32.50	Positionner les passages de câbles à intégrer sur site par l’étancheur pour création des réservations.	29/11/18	ELEC
33.41	Le lot 04 note des points de piquage par moisissure de certaines sous-faces de panneaux : ➤ La ventilation des locaux doit être maintenue et accentuée – les protections sur acrotères doivent être maintenues et renforcées ➤ L’ensemble des points de faiblesse de l’étanchéité doivent être relevés par le lot 04 et traités par le lot 05 en cas courant et 05 & 16 au droit des percements pour liaisons électriques - URGENT ➤ Le lot 04 doit rechercher des traitements anti-moisissure à mettre en place ➤ Le lot 04 doit renforcer les protections (bâchage) si nécessaire ➤ Le lot 04 doit faire intervenir sont sous-traitant de coulage des dalles sur CLT pour permettre le bon avancement de l’étancheur ➤ Le lot 06 doit impérativement poser ses ossatures bois en relevés d’acrotère ➤ L’organisation des tâches doit permettre l’arrivée d’un couvert aussi tôt que permis par les conditions météorologiques actuelles et à venir	06/12/18	CHARP BOIS VIAS PLEBAC BOUSSQUET BMTI – CEGELEC BOUSSQUET BOUSSQUET BOUSSQUET VIAS PLEBAC POLYTEC

17) LOT 17/ APPAREIL ELEVATEUR

30.38	Asc confirme l’absence de gaine de ventilation en tête de gaine.	15/11/18	ASC

18) LOT 18/ EQUIPEMENT DE CUISINE

07.44	Vu en séance décalage de 2 prises > vers coffre plâtrerie attendant Passage électrique en prépa froide dans voile > sorties en attente traversent doublage isotherme	26/04/18	EQUIP CUISINE
06.59	Point fait sur les alignements d’AS des traverses hautes des portes (notamment cuisine). Partir de la traverse la plus importante : huisserie + 204cm de passage libre > donne la hauteur d’alignement de toutes les AS des montants des autres portes.	19/04/18	EQ CUISINE
07.46	Point sur zone cuisine : attention présence hotte en conflit avec fenêtre.	26/04/18	PLOMB
15.32	Création gaine en bout de local pour permettre empilement des grilles en façade	28/06/18	EQ CUISINE
11.38	Transmettre dimension du présentoir à lavage réduit tel que vu en séance > passage à 3 casier pour réduction équipement et déplacement (passage hotte hors clair de vitrage)	31/05/18	EQ CUISINE
11.39	Point mené sur compartimentage CF : armoire traversante à remplacer par porte CF Solution entre projet DCE (cloisonnement) et variante entreprise (équipement hors armoire) – attention lave-mains supprimés en variante à prévoir par CVC avec commande fémorale (dans vestiaires) Point à mener sur les équipements adaptés et le positionnement des hottes Groupe extérieur couvert > coffret de protection eau bruit ne permet pas le passage dans l’armoire prévue > supprimer coffret Reprise des siphons de sols transmis le 30/05/18 Prévoir transmission impact financier pr le 10/06/18 : (suppression coffret de protection GF – suppression armoire froide traversante – impact grille siphon)	17/05/18	EQ CUISINE
17.33	Présentation cuisine utilisateur réalisée le 12/07/18 – Pas d’observation utilisateurs Validation des implantations des équipements compris selfs, des modifications de portes et armoire froide, de la suppression du coffret GF Le lot 18 souhaite passer commande : en attente point à mener en séance sur la base du dossier technique validé par cuisinorme, ensemble des échantillons en attente et ensemble des impacts financiers associé aux modification et adaptation DET. Demande complémentaire d’une arrivée EC adoucie (existante marché – absente dossier EXE lot 18) en laverie vaisselle Il semblerait que l’eau chaude adoucie suffit > à confirmer lors de la réunion du 13/12 avec BE cuisinorme et Choulet L’entreprise souhaite passer ses commandes en 1ere semaine de janvier > présentation de l’ensemble des FT et échantillons de finitions pour le 13/12/18 lors de la réunion 34 – point avec MO sur les VISA BE	12/07/18	EQ CUISINE
31.48		22/11/18	EQ CUISINE
31.49		27/11/18	EQ CUISINE
33.42		06/12/18	
33.43		06/12/18	EQ CUISINE

19) LOT 19/ ECLAIRAGE PUBLIC

18.48	Réception de support travaux parking réalisé par lot 19 – sans remarques au 27/06/18	27/06/18	Citeos
18.49	RAL 7021 confirmé MO pour parking et école-parc RAL 6009 (référence ville) pour la contrallée Suite réception note d’éclairage – pas de modification – Affaiblissement 30-100 conservé selon demande MO.	19/07/18	Citeos
22.46	Prévoir socles des mâts à -20cm sous-sol fini Point nivellement à mener avec le VRD – a dû mettre en place référence sur parc	13/09/18	Citeos

24.50	Point mené sur l'emplacement de la chambre électrique à mettre en place au droit parking extérieur à la parcelle principale : à l'entrée à l'angle Nord-Ouest Transmettre impact financier	27/09/18	Citeos
24.51	Le réseaux vidéo sera trop long sur mats parking Est du bâtiment depuis la chambre telle que positionnée : retour réseau dans bâtiment à prévoir	27/09/18	Citeos
24.52	Plan corrigé retransmis au 01/10/18	01/10/18	Citeos
25.01	Transmettre Fiche produit de la borne escamotable – fait le 18/10/18	04/10/18	CITEOS
25.04	Interface entre VRD et éclairage extérieur : L'entreprise TPPL demande à ce que le fourreau diam.160 puisse cheminer depuis l'armoire électrique prévu côté parking jusqu'au transformateur situé devant le bâtiment de logements existants.	04/10/18	CITEOS
26.41	L'entreprise propose le remplacement du système de contrôle d'accès par badges par un système par application smart-phones. Un point sera à faire avec l'entreprise CEGELEC, le maître d'ouvrage, le BET CHOLET pour validation de ce produit.	11/10/18	CITEOS
31.50	Plan des propositions de mise en place des détecteurs présenté en séance. MOA demande étude d'éclairement à 20 % (seuil mini) pour statuer sur la nécessité de mise en place de détecteurs s'ils ne peuvent être intégrés aux mâts à cout marché.	22/11/18	CITEOS
32.50	En attente validation wonderfullight et MOA	29/11/18	
31.51	Point contrallée – cf CR partie VRD	22/11/18	CITEOS
32.51	Point contrallée – cf CR partie VRD	29/11/18	

20) MAITRISE D'OUVRAGE

06.63	Transmettre copie de la DROC au MOE	19/04/18	MO
16.43	Dossier de réception partielle parking remis au MO (exe 4,5,6,7, 8 + listes de réserves) A signer par le MO et retourner au MOE (validation réception au 21/06/18 pour lot 01 avec réserves – non réception pour lot 02) – en attente CD DOE TPPL – transmis 23/08	05/07/18	MO
20.37	Contact copropriété immeuble de logement niveau contre-allée concernant les 2 sorties de ventilation sur domaine public.	30/08/18	MO
27.53	Présentation des choix de matériaux aux utilisateurs : -ensemble sans remarques sauf sujets suivants : · choix des couleurs de peinture intérieures non validées : le projet sera peint en blanc, sur locaux en voie d'achèvement, il sera vu si la mise en couleur des salles de classes apporte réellement une mieux value. · choix des carrelage : faïences jeune refusée au profit de la beige, 1 camaïeu parmi ceux présentés refusés en bâtiment principal · Présentation des possibles en termes de signalétique – MOE en attente du programme signalétique (lettres, chiffres, dessins, nombre de locaux concernés...) Présentation des aménagements suivants en séance 29 : - contrallée selon principe MOA mise en lien avec cheminements parc : validé en séance sous réserve intégration remarques (retournement béton coté voie pompier contre espace végétalisé – prolongement béton sur placette jusqu'en trottoir – placette en béton) - aménagement du parc avec mise à jour de positions de bancs et limites cheminements : principe validé – confirmation de validation à transmettre par MOA après étude - aménagement des cours - principe validé – MOA demande la possibilité d'étudier le remplacement de l'enrobé clair par du béton > à étudier par VRD en termes d'impact -MOA demande l'étude du remplacement des <u>béton désactivés par du bouchardé</u> > à étudier par VRD + présentation d'échantillon	18/10/18	MO Utilisateurs
29.56	Présentation des aménagements suivants en séance 29 : - contrallée selon principe MOA mise en lien avec cheminements parc : validé en séance sous réserve intégration remarques (retournement béton coté voie pompier contre espace végétalisé – prolongement béton sur placette jusqu'en trottoir – placette en béton) - aménagement du parc avec mise à jour de positions de bancs et limites cheminements : principe validé – confirmation de validation à transmettre par MOA après étude - aménagement des cours - principe validé – MOA demande la possibilité d'étudier le remplacement de l'enrobé clair par du béton > à étudier par VRD en termes d'impact -MOA demande l'étude du remplacement des <u>béton désactivés par du bouchardé</u> > à étudier par VRD + présentation d'échantillon	08/11/18	MO VRD MOE
30.39	Réunion spécifique validation des matériaux MOE – MOA réalisé séance 30. CF mail du 20/11/18 adressé aux entreprises sur les choix validés MOA et MOE	08/11/18	MO

21) BUREAU DE CONTROLE

03.51	Prévoir de transmettre avis sur principe d'incorporations électrique dans les cloisons isothermes après réception du détail	29/03/18 PM	BC
18.53	Points en cours : -demande d'étude de mise en place de trappe de visite sur les descentes EP acier galvanisé contre poteaux en cours de création	19/07/18	BC
20.39	Bardage JD : L'entreprise PLEBAC transmettra les détails de fixation des panneaux Alucobond au niveau des Joints de dilatation pour validation par le bureau de contrôle.	30/08/18	BC
24.54	Point mené sur le dossier étanchéité. Cf point CR étanchéité. Validation de principe en séance : ·5cm de dépassement entre bordure impluvium et faitage ·JD traitement par recouvrement membrane « en accordéon » ·au droit JD, EP du R+1 se déversent sur RDC pour évacuation (reprise moins dommageable que traversées) ·pentes support bois 3% au droit JD ·remontée d'étanchéité sur montants métalliques GC selon principe réalisé en prototype > en attente transmission plan au BC et visa pour confirmation écrite	27/09/18	BC

Marjan Hessamfar & Joe Vérons architectes associés
13 rue du Cancera 33000 Bordeaux - Tel : 05 56 13 11 06
saint-cyr@hessamfar-verons.fr

26.42	Validation du détail de JD du préau à transmettre par l'entreprise BMTI.	11/10/2018	BC
31.52	Point traitement d'étanchéité à l'air selon point mené sur site : RAPPEL TCE : OBJECTIF : 0.6m3/(h.m2) <u>Pour rappel les entreprises ont un objectif de résultat et non pas de moyens.</u> <u>Les zones des tests seront définies séance 32</u> -lot 04 : > colmatage des platines de la structure bois sur dalle ou allège -lot 06 : > doit éviter autant que possible la mise en place d'équerres métalliques en pied de MOB sur allège (à remonter – notamment sur élémentaire et R+1) > doit ouvrir le pare-vapeur coté intérieur conformément à la découpe réalisée sur site le 22/11/18 en présence des lots concernés > doit fournir et poser des angles de pare-vapeur au droit où la découpe du MOB (au centre de panneau + retournement sur poteau bois) ne permet pas de recouvrement par le pare-vapeur du lot plâtrerie (typiquement au droit des équerres basses) > doit porter une attention particulière à tous les colmatages : - Silicones entre menuiseries et précadre en partie basse. - Silicones entre précadre et allège béton coté intérieur en partie basse. - Silicones entre menuiseries et MOB en partie haute. - Silicone entre menuiserie et poutre lot 04 en tête. - Silicone entre menuiseries et MOB en parties latérales - Silicone entre MOB partie mur et MOB partie imposte (ou joint pompe + scotch + pare vapeur du lot plâtrerie en continu dessus à confirmer par BC) - Joint pompe sur béance constatées entre murs bétons et MOB ou arbalétrier - Mise en place et traitement étanche des pièces d'angles : continuité avec étanchéité > traitement des traversées CVC et électrique par scotch > pare-pluie jamais retourné sur pare- vapeur – pare-vapeur retourné sur pare-pluie : cf traitement vu sur cas spécifique façade Est avec rajout de pare-vapeur à prévoir sous rail mob lot plâtrerie -lot 09 : > doit poser son pare-vapeur en recouvrement de celui laissé en attente par le lot 06 (+ équerres rajoutées au droit des équerres métalliques basses gênant le retournement) > pare-pluie jamais retourné sur pare- vapeur : cf traitement vu sur cas spécifique façade Est avec rajout de pare-vapeur lot 06 sous rail mob lot plâtrerie + doublage – nu extérieur en alignement de l'axe central de l'arbalétrier local > doit suivre autant que possible l'avancement des découpes de pare-vapeur sur MOB pour éviter toute chute d'isolant > passage des 3 cloisons 98/48 du RDC ne permettant pas les cheminements élec en SAA 120 pour permettre aux nappes de câbles de circuler entre ossatures sans interruption isolation acoustique entre cloisons – cas identiques en R+1 à identifier et repérer -lot 15 : > doit mettre en place un joint pompe entre descentes d'EP intérieures et carottage autour naissance (étanchéité à l'air – étanchéité à l'eau assurée par l'étancheur -lot 05 : Toutes traversée de toiture (exemple alimentation arrosage) par crosse	22/11/18	BC BC TCE
32.52	Localisation des tests selon indications partie menuiseries extérieures du présent CR Modalités selon préconisation du HQE à transmettre	29/11/18	BC
32.53	Point en cours sur la mise en place, le nombre et l'implantation des VP et ou clapets anti-retour.	29/11/18	BC

22) SPS

23) BET VRD

05.32	VRD indique un problème de cubage des terres de remblais à stocker : 1500 m3 selon calcul VRD alors que 1000m3 attendus par GO > cf VIA infra, PIC et CR OPC	12/04/18	VRD GP TERELL - VIA INF
06.66	Confirmation du cubage VRD , point à faire avec GO et terrell	19/04/18	
19.47	-pas de liaison élec pour arrosage : validé à pile par MO -attention, changement de profilage des surfaces engazonnées et béton sur parc : > pas d'angle aigu sur cheminement – à retrailer en courbe (en cours MOE) > prévoir la mise en place des bancs sur zones non végétalisées – cf point CR TPPL 19.08 > choix cheminement en cours : attention béton marché en cours de modification pour béton désactivé ou micro désactivé selon échantillon à présenter par TPPL à la rentrée <u>-Les niveaux de la voie pompier réalisée ne sont pas en cohérence avec le DCE. Le MO demande le respect des cotes marchés > incidence sur balance financière et optimisations proposées par l'entreprise. Travaux à reprendre. Emettre visa en fonction</u>	26/07/18	VIA INFRA
21.41	RAPPEL : La maîtrise d'ouvrage précise que le niveau fini de la voie pompier côté Est ne	06/09/18	ARCHI, VIA

20.42	doit pas être au-dessus de 87.20 NGF. Fait au 06/09 : observations MO Voie pompier : Etudier la possibilité de décaler la voie pompier de 50cm vers l'Ouest sur la portion donnant sur le parc, afin de se laisser une marge de sécurité en limite de propriété dans l'éventualité de murets de soutènement entre la parcelle voisine et celle de l'opération. Etude de la giration du pompier en prenant compte du préau en débord.	Pr le 13/09/18	INFRA, TPPL VIA
31.53	Point contrallée séance 31 cf partie VRD du présent CR Point prévu séance 32 en présence entreprises VRD, paysagiste, éclairage public, MOA, équipe MOE dont archi, BE VRD, BE éclairagiste	22/11/18	VIA INFRA
31.54	Point alimentation GAZ prévu avec le concessionnaire – vu séance 32 - confirmé	22/11/18	VIA INFRA
32.54	Point contrallée séance 32 cf partie VRD du présent CR – VIA INFRA doit transmettre avis sur dernier plan de TPPL (notamment longueur de l'aire de dépôt du bus et nivellements).	29/11/18	VIA INFRA
32.55	Point à mener avec Choulet sur l'emplacement du coffret élec et la liaison entre ce coffret et le bâtiment > réputé non décrit et absent du marché par lot élec.	29/11/18	VIA INFRA
32.56	Prendre en compte la modification d'emplacement de la pompe de relevage et des réseaux associés, cf CR partie VRD – point à faire avec TPPL et eiffage	29/11/18	VIA INFRA
33.44	A la vue des stagnations d'eaux sur site lors de fortes pluies, un point spécifique est à mener d'urgence sur les modalités de récupération des eaux du parc pour éviter le ruissellement vers les cours en définitif.	06/12/18	VIA INFRA

24) BET – STRUCTURE

05.05	VRD indique un problème de cubage des terres de remblais à stocker : 1500 m3 selon calcul VRD alors que 1000m3 attendus par GO > confirmer cubage	12/04/18	VRD GP TERELL - VIA INF
31.55	Envoyer écrit confirmant la validation de reprise des prédalles sur gymnase pour intégration chevette désenfumage.	22/11/18 Rappel	BE GO
33.45	Le lot 04 a réalisé des tests d'hygrométrie sur ses ouvrages. Résultats à transmettre au MOE – Archi + Terrell > annoncés comme non pénalisants pour la pérennité des ouvrages	06/12/18	TERELL

25) BET – FLUIDES

19.49	Point à mener sur les alimentations d'eau – sections – parc, bâtiment – talus – toit	26/07/18	CHOLET
27.56	Point contrôle d'accès mené en séance cf point dans la partie men ext du présent CR	18/10/18	CHOLET
29.58	Points menés en séance cf CR partie CVC : -chauffage gymnase > panneaux rayonnants conservés – variante produit encastré à présenter par lot 15 -accessibilité des organes de régulation des salles de classes > retour implantation DCE – soit accès possible mais limité : marché – soit mise en place d'un système de trappe sur bascule à chiffrer par lot plafond > selon validation MOA -hauteur des panneaux portant grilles de soufflages ds salles de classes à 5cm maximum au-dessus de l'arase supérieure des poutres – autres panneaux (reprise d'air compris) non impactés et conservés selon détail architecte marché -point sur les types de radiateur : uniformisation des espaces RDC sur la base du modèle plinthe sur pied -point sur compartimentage CF du Gymnase > grille à intégrer en plafond -point éclairage gymnase > solution led en remplacement des projecteur (total ou partiel) en cours d'étude -point sur positionnement des grilles dans les réfectoires et les hall (en joues) -point sur le positionnement des sondes CO2 salles de classes (en joues)	08/11/18 15/11/18	CHOLET
31.56	Point traitement d'étanchéité à l'air selon point mené sur site : RAPPEL TCE : 0.6m3/(h.m2) Pour rappel les entreprises ont un objectif de résultat et non pas de moyens. Les zones des tests seront définies séance 32 -lot 04 : > colmatage des platines de la structure bois sur dalle ou allège -lot 06 : > doit éviter autant que possible la mise en place d'équerres métalliques en pied de MOB sur allège (à remonter – notamment sur élémentaire et R+1) > doit ouvrir le pare-vapeur coté intérieur conformément à la découpe réalisée sur site le 22/11/18 en présence des lots concernés > doit fournir et poser des angles de pare-vapeur au droit où la découpe du MOB (au centre de panneau + retournement sur poteau bois) ne permet pas de recouvrement par le pare-vapeur du lot plâtrerie (typiquement au droit des équerres basses) > doit porter une attention particulière à tous les colmatages : - Silicones entre menuiseries et précadre en partie basse. - Silicones entre précadre et allège béton coté intérieur en partie basse. - Silicones entre menuiseries et MOB en partie haute. - Silicone entre menuiserie et poutre lot 04 en tête. - Silicone entre menuiseries et MOB en parties latérales	22/11/18	BARD MEN EXT

	- Silicone entre MOB partie mur et MOB partie imposte (ou joint pompe + scotch + pare vapeur du lot plâtrerie en continu dessus à confirmer par BC) - Joint pompe sur béance constatées entre murs bétons et MOB ou arbalétrier - Mise en place et traitement étanche des pièces d'angles : continuité avec étanchéité > traitement des traversées CVC et électrique par scotch > pare-pluie jamais retourné sur pare- vapeur – pare-vapeur retourné sur pare-pluie : cf traitement vu sur cas spécifique façade Est avec rajout de pare-vapeur à prévoir sous rail mob lot plâtrerie -lot 09 : > doit poser son pare-vapeur en recouvrement de celui laissé en attente par le lot 06 (+ équerres rajoutées au droit des équerres métalliques basses gênant le retournement) > pare-pluie jamais retourné sur pare- vapeur : cf traitement vu sur cas spécifique façade Est avec rajout de pare-vapeur lot 06 sous rail mob lot plâtrerie + doublage – nu extérieur en alignement de l'axe central de l'arbalétrier local > doit suivre autant que possible l'avancement des découpes de pare-vapeur sur MOB pour éviter toute chute d'isolant > passage des 3 cloisons 98/48 du RDC ne permettant pas les cheminements élec en SAA 120 pour permettre aux nappes de câbles de circuler entre ossatures sans interruption isolation acoustique entre cloisons – cas identiques en R+1 à identifier et repérer -lot 15 : > doit mettre en place un joint pompe entre descentes d'EP intérieures et carottage autour naissance (étanchéité à l'air – étanchéité à l'eau assurée par l'étancheur -lot 05 : Toutes traversée de toiture (exemple alimentation arrosage) par crosse		
32.57	Point étanchéité à l'air complémentaire mené séance 32. Cf CR partie menuiseries extérieure pour localisation des essais à faire. <u>BE HQE doit transmettre au MOA – copie MHJV le détail des mises en œuvre de tests préconisés pour proposition de mission d'exécution des tests au BC.</u>	29/11/18	CHOULET
32.58	Transmettre synthèse sur avis éclairages extérieurs proposés en variante par lot 16	29/11/18	CHOULET
32.59	Point à mener avec VIA sur l'emplacement du coffret élec et la liaison entre ce coffret et le bâtiment > réputé non décrit et absent du marché par lot élec.	29/11/18	VIA INFRA CHOULET
32.60	Prendre en compte la modification d'emplacement de la pompe de relevage et des réseaux associés, cf CR partie VRD – point à faire avec TPPL et eiffage	29/11/18	VIA INFRA CHOULET
32.61	Point à mener sur principe d'intégration du coffret gaz à la façade.	29/11/18	CHOULET
33.44	Point GTC prévu le 13/12/18. >voir arrivée d'eau chaude adoucie si nécessaire ou non en cuisine >point grilles extérieures au droit livraison cuisine >point à mener avec BC sur nombre et implantations VP		

26) BET - CUSINISTE

11.48	Cf point lot cuisine séance 10	31/05/18	CUISINORME
33.45	Etudier plans d'entreprise corrigés dès réception > prévue pr le 07/06/18 Analyser impacts financiers associés Point cuisine – validation BE des équipements techniques, présentation échantillon finition entreprise et point balance financière	06/12/18	CUISINORME

27) ARCHITECTE

14.43	Sur sollicitation entrepris et à la demande du MO, une réception partielle de la zone parking en dehors de la parcelle principale a été menée le 21/06/18.	21/06/18	MHJV
17.42	Tous documents de réceptions (EXE4,5,6,7 et listes de réserves associées) transmis au MO le 05/07/18 – en attente décision MO.	05/07/18	MHJV
	MO confirme l'absence de réception partielle au droit du parking pour le lot 02		

28) OPC

20.50	Intégrer tâche lasure amorce muret talus dans planning interventions.	30/08/18	POLYTEC
29.59	Etudier principe de coordination permettant l'avancement des travaux au droit du réfectoire (conflit entre grue et préau).	08/11/18	POLYTEC

29) PAYSAGISTE

08.45	Point de synthèse prévu entre réseaux (notamment arrosage VRD et Paysage). Faire point avec BE VRD, entreprise paysage, architecte et MO sur les clapets – nombres, emplacement utilité respective > cf CR lot paysage	03/05/18	B. MASSE

30) CONCESSIONNAIRE

01.71	Point à mener avec Direction des Eaux et Assainissement de Tour Métropole sur le	15/03/18	DEA - TM
-------	--	----------	----------

Marjan Hessamfar & Joe Vérons architectes associés
13 rue du Cancera 33000 Bordeaux - Tel : 05 56 13 11 06
saint-cyr@hessamfar-verons.fr

	passage d'une canalisation au sein de la parcelle principale de l'opération. Contact : M. Graveaud 02 47 80 11 05 l.graveaud@tour-metropole.fr		
20.51	Point Concessionnaires : Est prévu une réunion concessionnaire le 13/092018 à 14h sur site pour finaliser les points suivants : -Bilan de puissance électrique. RAPPEL : Le bilan compilé par CEGELEC est à optimiser par le BET CHOULET en amont de la réunion. -Finaliser les besoins de branchement GAZ, électrique, fibres optiques. -Positionnement et dimensionnement du muret support de l'arrivée électrique ENEDIS.	Pr le 13/09/18	
22.51	Réseau EU : 2 attentes sont faites et sont conformes aux attentes du lot VRD (voir sur plan assainissement joint les R96 et R66) Réseau EP : 1 attente faite et conforme à l'attente du lot VRD (voir sur plan assainissement joint le R54) Réseau AEP : M. Bellevue (tours métropole) indique que le Ø90 acier dans l'impasse a été remplacé par un PEHD Ø90 laissé en attente au bout de l'impasse actuelle. La position de la chambre de comptage (1800x800x800) est souhaitée en remontant dans l'espace public du parc (voir la position souhaitée sur le plan réseau sec joint). Cette position est à confirmer entre la MOA et M. Bellevue. Réseau GAZ : M. NORMAND (grdf : mail david.normand@grdf.fr) souhaite recevoir le plan PDF du réseau GAZ ainsi que la position du coffret gaz. Ce coffret GAZ sera à positionner sur la petite place le long de l'impasse. (Voir le plan réseaux secs ci-joint) Ce coffret sera fourni et posé par GRDF. Le lot VRD posera un Ø90 en attente au droit du futur coffret Réseau EDF : Bilan de puissance transmis en réunion à Mr AYRAL Ludovic (SIEIL : mail layral@sieil37.fr tel : 0786150723) : 212 kva nécessaires + 15kva estimés pour des batteries dégivrage. Comme convenu avec la MOA, il est prévu le rajout des batteries électriques dans chaque CTA, afin d'éviter les périodes de dégivrage par bypass. Etant donné qu'il nous reste un peu de marge sur le bilan de puissance général, il est demandé au lot CVC et ELEC de retransmettre leurs besoins et bilan de puissance intégrant les batteries électriques de dégivrage des CTA comme suit : VEX 580 (x2) = 22,44 kW VEX 560 = 14,96 kW VEX 540 = 7,48 kW Attention, chaque batterie de CTA devra apparaître sur une ligne dédiée afin d'appliquer les coefficients de foisonnement et simultanité qui vont bien. Le bilan de puissance total à prendre en compte est de 230 kva (tarif jaune conforme aux attentes) L'armoire de comptage sera positionnée en remontant dans l'espace public du parc (voir la position définie sur le plan réseau sec joint). Réseau fibre/ft : ORANGE absent. Les 3 Ø42/45 prévus par le lot VRD sont suffisants pour passer les futurs câble de télécommunication. Le lot VRD posera 3Ø42/45 en attente dans la chambre existante située dans l'impasse. (Voir plan de réseaux secs ci-joint) Réseau éclairage public : RAS Une armoire est à positionner du côté de la contre-allée. Point à revoir. Intégrée au parking public au Nord Ouest du bâtiment - cf CR cités lot 19 Ensemble selon plan joint avec CR 22 Pour rappel : AT n° 37214 17 00012 – PC n° 037214 17 00057 Parcelles de l'opération : V 27, AV 28, AV 63, AV 317, AV 451, AV 488, AV 469. Zone UAa et UB	13/09/18	

→ cuisine

① → siphons sbs :

maintenir bureau de contrôle pour étanchéité (joint epoxy...) : Transmettre corps à BC (détail)

② Proposition → remonter au dessus sanitaire + rajout d'un doubleur (1000€).

- ~~étanchéité~~
grille air livraison

- voir synthèse cuc / cuisine
- voir si besoin condenseur.

- vestiaire cuisine - commande non manuelle,

